



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

ROYAUME DU MAROC
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



RAPPORT ANNUEL AN4

PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

Table des matières

Acronymes	3
Fiche synthèse du projet.....	5
1. Présentation du rapport annuel de l'an 4 du RÉAPC.....	8
2. Aperçu des faits saillants du PTA 4 du RÉAPC.....	9
3. Progrès réalisés vers l'atteinte des cibles de l'an 4.....	13
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000.....	16
1.1. Cadre de référence de gestion et structure de pilotage de la formation professionnelle	17
1.2. Expérimentation du cadre méthodologique d'élaboration des programmes APC (DFMPS-DEFR) 19	
1.3. Adéquation formation emploi	22
1.4. Activités en lien avec la gestion de la FP privée	24
1.5. Appui à la gestion déléguée des secteurs aéronautique, automobile et mode	26
1.6. Approche Égalité Équité de Genre (ÉÉG)	29
1.7. Stratégie de communication sur l'APC	32
1.8. Institut de formation des formateurs, des directeurs et de la recherche en ingénierie de formation	35
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200.....	37
2.1. Révision du modèle de gestion des ÉFP (2009).....	37
2.2. Diagnostic d'adéquation formation emploi et plan de développement sectoriel	40
2.3. Appui au plan d'élargissement de l'APC : DEFR, Agriculture.....	42
2.3. Appui au plan d'élargissement de l'APC : DFMPS, Pêche maritime.....	45
2.3. Appui au plan d'élargissement de l'APC : DFR, Tourisme.....	47
2.4. Mission d'études au Canada - DRF Tourisme	50
2.5. Appui à l'élargissement de l'APC, formation à distance et visioconférence.....	52
Composante 3 : Appui aux établissements – Série 1300	54
3.1. Appui à la pédagogie selon l'APC : DEFR Agriculture	54
3.1. Appui à la pédagogie selon l'APC : DFR, Tourisme.....	56
3.1. Appui à la pédagogie selon l'APC : DFMPS, Pêche maritime	58
Composante 4 : Appui au Secteur privé - Série 1400 (CGEM et FR/AP).....	60
4. Synthèse des missions de l'an 4	63
Annexes.....	66
Annexe 1 : Calendriers des missions de l'an 4 du RÉAPC.....	67
Annexe 2 : Tableau cumulatif des missions du RÉAPC	83

Acronymes

ACA	Agence canadienne d'accompagnement
AGFP	Autorité gouvernementale chargée de la formation professionnelle
AP	Association professionnelle
APC	Approche par compétences
CD	Comité directeur
CGÉ	Conseil de gestion des établissements
CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc
CIDE	Consortium international de développement en éducation
CMR	Cadre de mesure du rendement
DCPSP	Direction de la Coordination pédagogique et du Secteur privé
DEFER	Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche/Agriculture
DFP	Département de la Formation professionnelle
DFMP	Direction de la formation en milieu professionnel/DFP
DPÉ	Direction de la planification et de l'évaluation/DFP
DFMPS	Direction de la formation maritime et de la promotion socioprofessionnelle /Pêche maritime
DRA	Direction régionale de l'Agriculture
DRF	Direction des ressources et de la formation/Tourisme
ÉÉG	Égalité et équité de genre
ÉFP	Établissement de formation professionnelle
EFPA	Établissement de formation professionnelle agricole
ÉFH	Égalité femme homme
FR	Formation résidentielle
FP	Formation professionnelle
FMP	Formation en milieu professionnel
FSPFP	Fédération du Secteur Privé de Formation professionnelle
F/AP	Fédérations et Associations professionnelles
GAR	Gestion axée sur les résultats
IÉÉG	Institutionnalisation de l'égalité et équité de genre
ITPM	Institut de technologie de la Pêche maritime
MAECD	Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement/Canada
MENFP	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle/Maroc
ML	Modèle logique

OF	Opérateurs de formation
PMO	Plan de mise en œuvre
PNÉI	Pacte national pour l'émergence industrielle
PSMT	Programme stratégique à moyen terme/ ÉÉG
PTA	Plan de travail annuel
RÉAPC	Projet d'appui à la réforme de l'éducation par le biais de l'approche par compétences
RRI	Rapport de rendement sur l'investissement
SFP	Système de formation professionnelle
SRT	Structure de répartition des travaux
UGG	Unité de gestion genre

Fiche synthèse du projet

Titre du projet :	Appui à la réforme de l'éducation par le biais de l'approche par compétences (RÉAPC)
Objectif général du projet :	Dans un contexte de concurrence accrue induite par l'ouverture du Maroc au marché mondial, le projet vise le rehaussement de la compétitivité de l'économie marocaine par la qualification de sa main-d'œuvre. Il permettra ainsi de lutter contre le chômage, notamment des jeunes, par l'insertion en emploi de personnes qualifiées et de fournir les compétences requises par le système productif.
Objectif spécifique du projet :	Soutenir et accompagner le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle du Maroc dans le renforcement des compétences de gestion selon l'APC des principaux intervenants du système de formation professionnelle.
Durée du projet :	51 mois plus 36 mois de prolongation. Décembre 2012 à Mars 2019.
Code du projet attribué par le MAECD :	Sel : 2012-Z-20745-1
Secteur d'intervention :	Formation professionnelle
Ressources financières :	10, 464,695 M \$

Composantes du projet

Composante 1 – Le renforcement des compétences de gestion des cadres du MEFP/DFP afin qu'ils assument pleinement la gouvernance du système de FP.

Un appui et un accompagnement auprès des cadres des diverses directions du DFP faciliteront l'adaptation de la structure de pilotage (comité national de pilotage, comités sectoriels, conseil de gestion des ÉFP) en matière d'ingénierie de formation et de gestion de l'APC, pour tout mode de formation et impliquant l'ensemble des partenaires (DFP/DEFR Agriculture/DFMPS Pêche maritime/DRF Tourisme/OF/ÉFP, CGEM, F/AP).

Composante 2 – Le renforcement des compétences de gestion de la formation des trois directions de formation, bénéficiaires du projet (DEFR/Agriculture, DRF/Tourisme et DFMPS/Pêche maritime), afin de faciliter l'implantation de l'APC et du modèle de gestion des établissements de formation qui accompagne l'APC.

Un appui et un accompagnement auprès des cadres des directions de la formation de chacune des trois directions de formation visées par le projet faciliteront l'adaptation à l'APC des modes de gestion de la formation. Cet appui et cet accompagnement favoriseront la prise en charge de l'ingénierie de l'APC par les responsables marocains concernés.

Composante 3 – Le renforcement des compétences de gestion des établissements de formation au niveau de l'implantation de l'APC et au niveau du modèle de gestion afin qu'ils puissent assumer les responsabilités liées à une autonomie plus importante et à la reddition de comptes qui l'accompagne.

Un appui par des formations actions et un accompagnement auprès des directions d'établissements et leurs équipes technico pédagogiques et administratives par le renforcement de leurs compétences en APC faciliteront l'implantation des programmes en APC. Cet appui et cet accompagnement auront aussi pour but d'aider les établissements de formation, bénéficiaires du projet RÉAPC, à mettre en œuvre leur comité de gestion et à mieux définir les rôles et responsabilités de chacun dans un mode de délégation de pouvoirs et de reddition de comptes qui l'accompagne.

Composante 4 – Renforcement des capacités des partenaires du secteur privé (CGEM, F/AP) afin qu'ils assument pleinement leur rôle dans la gestion du système de FP et aux comités de gestion des établissements de formation.

Un appui et un accompagnement auprès des partenaires du secteur privé impliqués (CGEM, F/AP), dans les secteurs de formation retenus, faciliteront l'exercice de leur rôle. Cet appui et cet accompagnement augmenteront l'efficacité de leurs interventions. Il s'agit d'assurer un soutien auprès des représentants des partenaires du secteur privé (CGEM, F/AP) pour les encourager dans leur engagement et leur donner tous les outils utiles pour une action efficace et ce, à tous les niveaux du système de FP.

Composante 5 – La gestion du projet

L'Agence canadienne d'accompagnement (ACA) est responsable de la gestion du projet, de son bon déroulement, de l'atteinte des résultats attendus et de la gestion de l'ensemble des activités financées à même le budget du projet.

Partenaires/Bénéficiaires du projet

- Le MENFP/DFP et ses directions centrales :
 - Direction de la planification et de l'évaluation (DPÉ) ;
 - Direction de la coordination pédagogique et du secteur privé (DCPSP) ;
 - Direction de la formation en milieu professionnel (DFMP).
- Les délégations régionales du MENFP/DFP
- Les Opérateurs de formation, publics et privés (OF) :
 - Ministère du Tourisme ;
 - Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime ;
 - Formation privée DCPFP/DFP.
- Les partenaires professionnels :
 - Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) ;
 - Associations professionnelles (AP) ;
 - Fédérations professionnelles et sectorielles.
- Les établissements de formation publics des opérateurs de formation impliqués dans la mise en œuvre du projet (ÉFP).
- Les établissements du Secteur privé de la formation professionnelle (ÉFP privés).

Associés aux activités du RÉAPC

- Ministère de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire
- L'Office de la Formation professionnelle et de la promotion du Travail (OFPPT)

1. Présentation du rapport annuel de l'an 4 du RÉAPC

L'objectif du rapport est de dresser un bilan des activités réalisées au cours de la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 et d'évaluer les progrès réalisés et les livrables produits au regard des cibles identifiées pour l'an 4 du RÉAPC.

Trois rencontres du CTC (octobre 2015 et février et mars 2016) et deux rencontres du CD (octobre 2015 et mars 2016) ont été tenues afin de présenter les livrables du RÉAPC de l'an 4. Lors des premières rencontres qui ont eu lieu en octobre 2015, une brochure synthétisant les résultats visés par le RÉAPC et une première série de livrables produits au premier semestre de l'an 4, a été remise aux membres formant ces comités. Une version française et arabe de cette brochure, avec la chartre graphique du DFP, a été produite pour présentation au Parlement, dans le cadre de la présentation du Secrétaire Général à cette instance en novembre 2015. Les rencontres de février et mars 2016 ont permis quant à elles de présenter aux membres du CTC et du CD, une deuxième série de livrables produits au cours du deuxième semestre de l'an 4. Des procès-verbaux signés par le MAECD et le DFP renferment les décisions prises lors des rencontres du Comité directeur du RÉAPC.

Le présent rapport se divise en quatre parties. La première présente le rapport, la deuxième illustre les faits saillants de l'an 4 et fait un rappel des axes d'intervention, par composantes, auxquels se greffent les activités du PTA 4 et la stratégie d'intervention du PTA 4. Suit une troisième partie qui se concentre sur les progrès réalisés vers l'atteinte des cibles de l'an 4. Dans un souci d'allègement de la partie rhétorique et de synthèse, les progrès réalisés par activité et par composante seront passés en revue à l'aide de tableaux. Ceux-ci permettent de formuler une appréciation des résultats atteints au regard des cibles visées en l'an 4. Ces cibles, provenant du Tableau synthèse des activités et livrables du PTA 4, ont été insérées afin de retrouver toute l'information pertinente à l'évaluation des progrès réalisés, dans le même tableau. Par ailleurs, chaque tableau intègre l'extrait et la description du résultat visé, la composante et les activités reliées, une appréciation des progrès réalisés pendant la période visée par ce rapport annuel, ceux obtenus depuis le début du RÉAPC (cumulatif) et la variance par rapport aux prévisions de l'année en cours.

Quant à la quatrième partie, elle renferme le calendrier des missions réalisées et la carte des ressources conseil mobilisées pendant l'an 4, ainsi que la liste des livrables et leur date de versement au site web du RÉAPC.

Le PTA 4 du RÉAPC prévoyait 62 missions sur le terrain et 1834 jours d'expertise. L'an 4 du projet aura fait l'objet de 57 missions. À cela se sont ajoutées 2 missions d'études au Canada et 16 intermissions, totalisant 1846 jours d'expertise. Cette intensité d'intervention a fait appel à de nombreuses activités de coordination sur le terrain pour arriver à un consensus au niveau des parties prenantes du RÉAPC et à une organisation de la mise en œuvre des activités projetées au DFP, DFMPs/Pêche maritime, DRF/Tourisme, DEFR/Agriculture et les ÉFP. Au cours de l'an 4, se sont également organisées et réalisées, deux missions d'études au Canada, l'une avec une délégation du MENFP/CGEM et l'autre avec une délégation du DRF/Tourisme.

2. Aperçu des faits saillants du PTA 4 du RÉAPC

Faits saillants du PTA4	
<ul style="list-style-type: none"> Intrants et Activités Mise en œuvre du calendrier des missions du PTA4 Encadrement des missions	<p style="text-align: center;">Résultats atteints</p> <p>57 missions sur 62 prévues ont été réalisées sur le terrain en l'an 4. À ces missions, s'ajoutent 2 missions d'études au Canada et 16 intermissions. L'ensemble des interventions correspond à 1846 jours d'expertise sur 1834 prévus, soit un dépassement de 1%.</p> <p>Les activités des missions ont découlé du PTA 4 approuvé par le Comité directeur. Les missions ont fait l'objet de TDR approuvés par le MAECD et les partenaires marocains, de rapports de missions et, lorsque jugé nécessaire, des séances de restitution et de recadrage furent aussi réalisées.</p>
	<p style="text-align: center;">Résultats atteints</p> <p>Les CTC et CD des 6 et 8 octobre et du 25 février et 10 mars ont permis la présentation des livrables du RÉAPC produits et validés à ce jour. Par ailleurs, un tableau aux pages 15 et 16 dresse la liste de tous les livrables attendus à la fin du PTA4 et de ceux en cours de production et de validation.</p> <p>Un total de 28 livrables sur 35 ont été produits, validés et présentés aux CTC et CD du RÉAPC, au cours du PTA4, soit 80% des livrables en chantier.</p> <p>Formations-actions au Canada</p> <p>Au cours de l'an 4, se sont également organisées et réalisées, deux missions d'études au Canada, l'une avec une délégation du MENFP/CGEM et l'autre avec une délégation du DRF/Tourisme. Un représentant du secteur professionnel Tourisme a aussi participé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Extrants : livrables (produits et services) 	<p style="text-align: center;">Résultats atteints</p> <p>La carte des ressources marocaines a été produite faisant état de la participation aux diverses formations/actions liées aux livrables. Près de 280 intervenants marocains ont été mobilisés au cours de l'an 4 durant 1858 jours.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Carte des ressources marocaines 	<p style="text-align: center;">Résultats atteints</p> <p>Des séances de restitution ont permis de faire le point sur l'avancement des travaux. Quant à la gestion des risques, plusieurs stratégies mises en place ont permis d'identifier les problèmes et de déterminer des mesures d'atténuation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les TDR encadrant chaque mission ont fait mention des conditions critiques d'atteintes des résultats. L'ajustement des TDR et la rencontre des partenaires au démarrage de chaque mission a permis de mobiliser les ressources nécessaires et d'éviter les pertes de temps et de ressources. Les rapports de missions ont souligné les difficultés lorsque rencontrées Les séances de restitution ont permis de discuter des difficultés rencontrées La participation aux Journées de formation du MAECD au sujet de la gestion des risques dans la GAR a permis de remettre en lumière l'importance de cette dimension et de passer en revue la gestion des risques au RÉAPC et ce, avec le MAECD, le DFP et le RÉAPC réunis. Les rapports semestriel et annuel et le RRI sont produits selon la méthodologie GAR et l'échéance prévue.
<ul style="list-style-type: none"> Suivi du rendement, gestion des risques et stratégies d'atténuation Rapports de rendement 	<p style="text-align: center;">Résultats atteints</p> <p>Des séances de restitution ont permis de faire le point sur l'avancement des travaux. Quant à la gestion des risques, plusieurs stratégies mises en place ont permis d'identifier les problèmes et de déterminer des mesures d'atténuation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les TDR encadrant chaque mission ont fait mention des conditions critiques d'atteintes des résultats. L'ajustement des TDR et la rencontre des partenaires au démarrage de chaque mission a permis de mobiliser les ressources nécessaires et d'éviter les pertes de temps et de ressources. Les rapports de missions ont souligné les difficultés lorsque rencontrées Les séances de restitution ont permis de discuter des difficultés rencontrées La participation aux Journées de formation du MAECD au sujet de la gestion des risques dans la GAR a permis de remettre en lumière l'importance de cette dimension et de passer en revue la gestion des risques au RÉAPC et ce, avec le MAECD, le DFP et le RÉAPC réunis. Les rapports semestriel et annuel et le RRI sont produits selon la méthodologie GAR et l'échéance prévue.

	Résultats atteints
<ul style="list-style-type: none"> Actualisation du partenariat 	<p>Les points forts de la mise en œuvre du partenariat (MAECD, DFP/OF/ ÉFP - Secteur privé et RÉAPC) se sont actualisés lors :</p> <ul style="list-style-type: none"> des quatre comités, deux techniques et deux directeurs tenus en octobre 2015 et février/mars 2016. Une moyenne de 20 représentants du DFP, des OF et du Secteur privé y a participé. des présentations conjointes par les parties marocaines/canadiennes aux divers comités des formations/actions et des groupes de suivi et de validation des livrables

Voici, à titre de rappel, les axes d'intervention, par composantes, auxquels se sont greffées les activités du PTA 4, suivie de la stratégie d'intervention du PTA 4.

2.1. Composante 1 : Appui au DFP au secteur public et privé de formation

- a) **Présenter le rapport final au CTC et au CD au sujet du cadre de référence de gestion des formations APC comportant** des recommandations sur le cadre légal de la formation professionnelle, le cadre d'élaboration des programmes APC, le cadre d'implantation des programmes APC, la structure de pilotage et de partenariat de la FP, la planification d'un système de formation selon les besoins du marché du travail et la carte de la formation, et l'évaluation de la performance du SFP
- b) **Finaliser l'expérimentation du cadre méthodologique APC 2015 en mode résidentiel et en mode apprentissage**, le présenter, dans un premier temps, au groupe de travail initial et prévoir les ajustements à apporter au cadre légal et réglementaire pour assurer son application et l'acheminer au CTC et CD pour prise de décision.
- c) **Consolider le renforcement des compétences en élaboration des programmes de formation APC, mode résidentiel et apprentissage, et en gestion du développement des programmes de formation** auprès des méthodologues des cellules ressources du DEFR - Agriculture, du DFMPs de la Pêche maritime et de la DRF du Tourisme dans le cadre du perfectionnement sur ce thème.
- d) **Poursuivre le développement et le renforcement des compétences du DFP/DPE et des OF en matière d'analyse des besoins et d'adéquation formation/emploi**, à court terme, il s'agit d'appuyer le DFP et les OF dans la réalisation de quelques études préliminaires ou sectorielles (Agriculture, Pêche maritime, Tourisme). À long terme, il s'agit d'appuyer le DFP dans la mise en place avec le HCP d'une convention spécifique de partenariat qui permettra au DFP de mieux tirer profit des enquêtes menées par le HCP pour disposer des informations et données nécessaires à une planification de la formation en étroite relation avec les besoins du marché du travail.
- e) **Poursuivre l'appui au secteur privé de la formation** par la révision du cadre légal et réglementaire afin d'y inclure les modalités d'implantation de l'APC, tant pour les établissements déjà en exercice que ceux encore au niveau de l'étude de faisabilité en précisant les procédures se rapportant aux modalités d'accréditation des établissements de formation offrant les programmes de formation APC.

- f) **Finaliser l'appui à la mise en œuvre de la gestion déléguée** en proposant un modèle de suivi, de reddition de comptes et de financement des établissements de formation à l'intention du conseil d'administration de l'établissement et de la DFPMP mettant en évidence les principaux indicateurs de rendement et de mesure de la performance de l'établissement de formation.
- g) **Consolider avec le DFP et les OF la stratégie d'appui du RÉAPC à la prise en charge de l'ÉÉG** en s'appuyant sur les acquis issus du PSMT/IÉÉG et en visant l'institutionnalisation de l'ÉÉG au niveau du DFP, des Opérateurs de formation et des ÉFP, la mise en œuvre d'un référentiel de valeurs et de normes ainsi qu'un guide de bonnes pratiques en ÉÉG, adopté par les instances décisionnelles du DFP et des OF.
- h) **Mettre en œuvre le plan de communication de l'APC auprès du DFP des OF et des ÉFP,** et développer les outils requis pour sa mise en œuvre, à tous les paliers de gestion DFP/OF/ÉFP.

2.2. Composante 2 : Appui aux Opérateurs de formation

- a) **Renforcer les compétences du DFP et des Opérateurs de formation en matière de gestion des établissements publics et privés** de formation et dans cette optique, élaborer le guide de gestion des ÉFP et prévoir son opérationnalisation par l'ajout d'une section sur les outils de gestion administrative et pédagogique.
- b) **Poursuivre l'application de la méthodologie du diagnostic de l'adéquation formation/emploi** au DFMPs/Pêche maritime, finaliser le portrait de secteur et préciser les études préliminaires qu'il serait souhaitable d'élaborer.
- c) **Poursuivre l'appui à la gestion des formations APC** en appuyant la planification et la mise en œuvre d'un plan d'élargissement de l'APC à d'autres ÉFP de l'Agriculture, du Tourisme et de la Pêche maritime et en formant une cellule ressource au niveau de chaque OF, habilitée à apporter aux ÉFP l'appui requis sur les plans de la gestion APC.
- d) **Poursuivre l'analyse de la situation des programmes de formation APC et appuyer le plan de développement ou de révision des programmes APC** en concordance avec la planification de l'élargissement de l'APC dans les établissements ciblés.
- e) **Poursuivre le développement de compétences au niveau de l'analyse comparée des Systèmes de Formation Professionnelle (SFP)** et du transfert d'expertise possible au contexte marocain en réalisant une mission d'études au Canada auquel participera une délégation de cadres de la DRF du Tourisme, des directeurs d'ÉFP et des représentants du Secteur privé.

2.3. Composante 3 : Appui aux Établissements de formation professionnelle (ÉFP)

- a) **Poursuivre la démarche d'appui et de renforcement des équipes APC des ÉFP** en soutenant la cellule ressource créée au DEFR Agriculture et en formant des cellules ressources au DFMPs Pêche maritime et DRF Tourisme habilitées à apporter l'appui pédagogique aux établissements de formation APC, en matière d'organisation de la formation, de planification pédagogique des modules et leçons, d'élaboration des activités d'apprentissage, de suivi des

stagiaires, d'organisation de la gestion de l'évaluation des apprentissages, d'élaboration des épreuves et de liaison avec le secteur privé.

- b) **Poursuivre la mise en œuvre de l'appui à l'implantation (élargissement) de l'APC** auprès des établissements ciblés en Agriculture, Pêche maritime et Tourisme : audits pédagogiques et matériels, devis d'implantation, révision des pratiques de gestion, formation et perfectionnement des ressources humaines concernées.

2.4. Composante 4 : Appui au secteur privé

- a) **Poursuivre l'appui à la CGEM au niveau de la formation continue**, en ingénierie sectorielle auprès des GIAC et dans la simplification des procédures liées aux contrats spéciaux de formation.
- b) **Poursuivre le développement des compétences au niveau de l'analyse comparée des Systèmes de Formation Professionnelle (SFP)** et du transfert d'expertise possible au contexte marocain en réalisant une mission d'études au Canada destinée aux principaux responsables administratifs et politiques de la formation professionnelle marocaine.

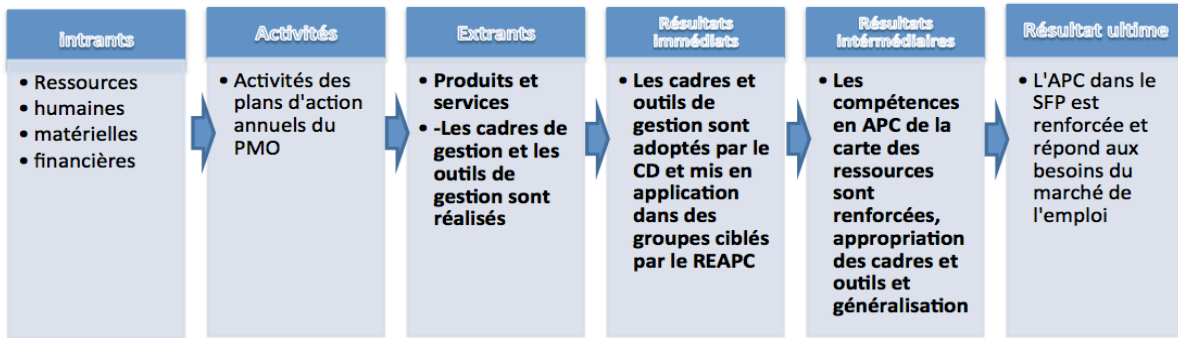
2.5. Stratégie d'intervention du PTA 4 et chaîne de résultats du RÉAPC

Le RÉAPC poursuit une stratégie d'implantation du changement qui devrait conduire au résultat ultime du projet, soit : « L'approche par compétences dans le système de l'éducation et de la formation professionnelle est renforcée pour répondre aux besoins du marché de l'emploi ».

Ainsi, la réalisation des activités de l'an 4 qui comporte 57 missions, 16 intermissions et 1846 jours d'expertise aura permis de réaliser les activités menant aux principaux livrables de l'an 4 (atteinte des résultats poursuivis au cours des 4 années du RÉAPC), lesquels furent présentés au CTC et CD au cours des mois d'octobre 2015 et de février et mars 2016, ce qui a permis l'atteinte des résultats immédiats selon la chaîne des résultats établie.

De plus, les compétences en APC des gestionnaires qui composent la carte des ressources du RÉAPC ont été consolidées notamment par la participation aux groupes de formation/action et à des missions d'études axées sur l'appropriation d'autres SFP et les possibilités de transfert au contexte marocain. Ainsi, l'implantation du changement progresse également vers les résultats intermédiaires de la chaîne des résultats du RÉAPC.

L'implantation du changement, soit : *le renforcement de l'approche par compétences dans le SFP pour répondre aux besoins du marché du travail s'actualise graduellement en faisant appel à une approche d'accompagnement, de formation/action auprès des partenaires du RÉAPC, dans la réalisation des plans de travail annuels.*



3. Progrès réalisés vers l'atteinte des cibles de l'an 4

Dans cette section, les progrès réalisés par activité et par composante sont passés en revue à l'aide de tableaux. Ceux-ci permettent de formuler une appréciation des résultats atteints au regard des cibles visées en l'an 4. Ces cibles, provenant du Tableau synthèse des activités et livrables du PTA 4, ont été insérées afin de retrouver toute l'information pertinente à l'évaluation des progrès réalisés, dans le même tableau.

Chaque tableau intègre ainsi l'extrant et la description du résultat visé, la composante et les activités reliées, une appréciation des progrès réalisés pendant l'an 4, ceux obtenus depuis le début du RÉAPC (cumulatif) et la variance par rapport aux prévisions de l'année en cours.

Lorsque les progrès réalisés mènent à la réalisation de la cible identifiée en l'an 4, aucune recommandation n'est proposée.

Par ailleurs, lorsque des problèmes, des retards ou des réorientations ont été notés au cours de l'an 4 qui peuvent influencer la réalisation des futures activités et mettre en cause l'atteinte des résultats ciblés par le RÉAPC, des recommandations sont proposées afin d'identifier des stratégies d'atténuation des risques encourus ou des stratégies de recadrage des activités prévues.

Progrès et atteinte des résultats globaux cette année

Au cours de cette année, la majeure partie des activités programmées a été mise en œuvre conformément à l'échéancier initial et certaines activités non prévues se sont même rajoutées.

Une première partie des livrables du RÉAPC fut présentée, comme prévu, au CTC et CD des 6 et 8 octobre 2015. Leur présentation a été soutenue par une brochure accompagnée de la clé renfermant les livrables présentés. Un exemplaire a été exposé au CTC et CD des 6 et 8 octobre et expédié aux directions du DFP, de la DEFR de l'Agriculture, DPFMPS de la Pêche maritime et de la DRF du Tourisme et du Secteur privé

Pour la suite des livrables du PTA 4, il est prévu présenter une deuxième série de livrables au CTC et CD du RÉAPC en février-mars 2016.

Livrables du PTA 4 7 février 2016	
CTC et CD – Octobre 2015	CTD et CD – Février-mars 2016¹
	Livrables en cours de production et de validation
Structure de pilotage	
	Documents d'orientation 1. Cadre de référence de gestion 2. Dispositif partenarial
Détermination des besoins en compétences	
Étude sectorielle et portrait de secteur 1. Étude sectorielle Gardiennage et transport de fonds (2015) 2. Portrait de secteur de <i>Pêche maritime au Maroc</i> (2015) 3. Diagnostic sectoriel <i>Pêche maritime</i> (2015) 4. Rapport de benchmarking – stratégies FPT (2015)	5. Architecture du système de planification de la formation professionnelle au Maroc et adéquation formation-emploi 6. Proposition de TDR pour la réalisation d'une nomenclature des petits métiers et l'accompagnement du DFP à des fins de reconnaissance de compétences pour les publics cibles 7. Formation professionnelle et technique supérieure. Analyse du statut et du profil du Middle Manager <i>En cours de production et de validation</i> 8. <i>Étude préliminaire en Aquaculture</i> 9. <i>Diagnostic sectoriel : Agriculture- Adéquation formation/emploi</i> 10. <i>Diagnostic sectoriel d'adéquation formation/emploi- Cadre et démarche de réalisation</i>
Transposition des compétences dans une démarche de formation	
Cadre méthodologique d'élaboration de programme APC (2015) 1. Présentation générale 2. Guide d'analyse d'une situation de travail et production d'un référentiel de métier 3. Guide d'élaboration et de production d'un projet de formation selon l'APC 4. Guide d'élaboration et de production d'un programme de formation selon l'APC 5. Guide d'élaboration et de production d'un référentiel d'évaluation 6. Guide d'élaboration et de production d'un guide d'organisation pédagogique et matérielle	Expérimentation du cadre méthodologique Formation résidentielle 7. Hydraulique rurale et irrigation – Technicien spécialisé - Référentiel de métier - Projet de formation - Programme de formation - Référentiel d'évaluation - Guide d'organisation pédagogique et matérielle Formation en milieu professionnel 8. Mécanicien de navires de pêche – 300 CV - Référentiel de métier - Projet de formation - Programme de formation - Référentiel d'évaluation - Guide d'organisation pédagogique et matérielle - Livret d'apprentissage <i>En cours de production et de validation</i>

¹ Ces livrables seront présentés au CTC de février 2015

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la circulaire 2005 en vue de l'officialisation du cadre méthodologique 2015 - Mission et fonctionnement de la Commission de validation des programmes
Mise en œuvre de la formation	
<p>1. Guide d'implantation d'un programme de formation selon l'APC (2009)</p> <p>2. Guide de gestion des établissements de formation professionnelle en APC (2015)</p> <p>3. Benchmark – Analyse des dispositifs et des bonnes pratiques en matière de FP privée (2014)</p>	<p>Gestion déléguée</p> <p>4. Modèle et cadre de gestion des instituts à gestion déléguée</p> <p>5. Plans d'élargissement : gestion APC, pédagogie APC, programmes APC – version préliminaire</p> <p>Agriculture, Pêche maritime, Tourisme</p> <p>En cours de production et de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'outils relatifs aux stages de formation organisés par les ÉFP - Étude comparative sur l'analyse et l'évaluation de différents choix technologiques en vidéo-conférence
Évaluation et sanction des compétences	
Guide d'élaboration et de production d'un référentiel d'évaluation (Cadre méthodologique d'élaboration de programme APC (2015))	
Composantes transversales du SFP	
<p>Communication</p> <p>1. Plan de communication DFP-OF-ÉFP (2014)</p> <p>2. Outils de communication (2014-2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaquette APC - Affiches APC et RÉAPC - Enrouleurs APC et RÉAPC - Brochure de présentation du projet RÉAPC 	<p>En cours de production et de validation</p> <p><i>Plan de formation en communication : DFP/OF/ÉFP</i></p>
<p>Égalité, équité genre</p> <p>3. Plaquette ÉÉG (version provisoire (2015))</p>	<p>4. Référentiel sur l'intégration de l'égalité et de l'équité de genre dans le système de la formation professionnelle</p> <p>En cours de production et de validation</p> <p><i>Plan de formation ÉÉG</i></p>
Institut de formation des formateurs, des directeurs et de la recherche en ingénierie de la formation	<p>En cours de production et de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et mise à jour des référentiels des métiers de la formation - Reconnaissance des compétences en APC acquises au cours du projet RÉAPC par les gestionnaires DFP-OF-ÉFP

Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000

Au-delà des activités présentées dans les tableaux qui suivent, la Composante 1 du RÉAPC a vu l'ajout de deux objets de travail non prévus à l'origine du projet.

Activité : Proposition de TDR pour la réalisation d'une nomenclature des petits métiers et l'accompagnement du DFP à des fins de reconnaissance de compétences pour les publics cibles

Lors du Comité Directeur du 26 mars 2015, le Secrétaire Général a demandé l'appui du RÉAPC dans l'identification des métiers exercés dans l'informel par des personnes sans qualifications reconnues qui offrent leurs services aux citoyens. L'activité visait en fait à recenser ces métiers (nomenclature de ces métiers), déterminer ceux parmi eux qui sont prioritaires et appuyer le DFP en vue d'établir un cahier des charges pour adapter les programmes de formation à ce public.

Suite aux précisions apportées par Secrétaire Général, il fut convenu de circonscrire le travail sur les personnes qui exercent ces métiers, à savoir ceux qui sont dans les « mawkefs », et de tirer les enseignements des expériences déjà menées par différents partenaires.

Sur cette base, des TDRs furent produits par les conseillers du projet RÉAPC et soumis au DFP et au MAECD pour approbation.

Activité : Benchmark sur la formation professionnelle supérieure (cadres intermédiaires)

En réponse aux résolutions issues de la réunion du Comité Directeur du 08 octobre 2015, il est ressorti le besoin d'accompagner le DFP dans la mise en place de sa Stratégie 2021 sur certaines activités convenues au préalable entre les deux parties.

Sur le volet de la formation professionnelle supérieure, le Secrétaire Général a exprimé le besoin d'accompagnement du Projet RÉAPC pour mettre en place un cursus de formation professionnelle supérieure qui soit un prolongement de la formation de technicien spécialisé. Il s'agit d'offrir aux lauréats techniciens spécialisés la possibilité d'obtenir un diplôme qu'on pourrait qualifier « d'ingénieur professionnel » et qui serait une voie de promotion pour ces lauréats, sans passer nécessairement par le système LMD. Ce serait une voie professionnalisante qui peut être accessible après quelques années d'expérience en entreprise et ce cursus pourrait éventuellement aussi être offert en cours du soir ou modules du jour étalés dans le temps pour des cadres en activité.

A cet effet, la demande concerne l'établissement d'un état des lieux de ce qui existe au Maroc et un benchmark avec des pays tels que le Canada, l'Allemagne, la Suisse et le Mexique qui ont développé ce type de formation. À l'issue de ces travaux et à la lumière des enseignements tirés, il s'agira de proposer au DFP un ou des scénarios de mise en place de ces formations qui sont aussi sensées répondre aux besoins en cadres intermédiaires ou *Middle Management* exprimés par les entreprises de certains secteurs, comme l'aéronautique, l'automobile ou le ferroviaire.

Le livrable rattaché à cette activité inclut un rapport descriptif de l'état de situation au Maroc, des parcours professionnalisants en formation professionnelle et technique supérieure tirés des expériences internationales sur ce sujet, avec proposition d'un système similaire adapté au Maroc, élaboré en

concertation avec des professionnels des secteurs et branches professionnelles prioritaires concernés dans cette première étape. La présentation de ce livrable est prévue au PTA5.

Le développement du cadre de référence de gestion de la formation professionnelle et la mise en place d'une structure de pilotage pour son opérationnalisation visent notamment à présenter les grands encadrements administratifs régissant la formation professionnelle, le partage des responsabilités et les principaux mécanismes de concertation, de partenariat et de collaboration entre l'ensemble des partenaires concernées.

Niveau de résultat : Extrait 1111				
Description du résultat L'appui technique à la conception et à la mise en place d'une structure de pilotage (comité national de pilotage, comités sectoriels, comités de gestion des ÉFP) en matière d'ingénierie de formation et de gestion de l'APC pour tout mode de formation et impliquant l'ensemble des partenaires (DFP/OF/ÉFP, CGEM, F/AP) est achevé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.1. Cadre de référence de gestion et structure de pilotage de la formation professionnelle				
Activité PTA 4	Livrable PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1111.302 Rédiger le rapport synthèse au sujet de la structure de pilotage du SFP à partir des résultats des travaux réalisés au DFP/OF et auprès du Secteur privé (Composantes 1 et 4)	Rapport synthèse et structure de pilotage du SFP	Octobre 2015	Une intermission au Canada 22 jours	Le cadre de référence de gestion est développé à 100%
1111.402 Présenter le rapport synthèse incluant les résultats des travaux au DFP/OF et auprès du Secteur privé au CTC et au CD, à des fins de décisions	Présentation au CTC et au CD	CD de mars 2016		Rapport final présenté au CD de mars 2016

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Un document présentant un scénario d'opérationnalisation de la gestion du système de formation professionnelle marocain fut déposé en juin 2015. Ce scénario prend en compte les résultats des travaux d'un groupe de travail composé des gestionnaires des Directions du DFP de la coordination pédagogique, de la planification et de l'évaluation, de la formation en milieu de travail ainsi que des Opérateurs de formation des secteurs du Tourisme, de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

La mise en œuvre de la formation repose sur (i) des encadrements (cadre juridique, éléments de politique et cadre national des certifications) ; (ii) la gouvernance, le pilotage et le partenariat ; (iii) la planification et la gestion du système de formation ; et (iv) l'évaluation de la performance du système de formation. À cet effet, le scénario d'opérationnalisation vient accompagné de recommandations pour l'actualisation et le renforcement des approches de gestion et des modalités de collaboration entre les unités administratives concernées.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Une série de travaux concernant l'élaboration d'un cadre de référence de gestion de la formation professionnelle adapté au contexte marocain se sont réalisés de septembre 2013 à avril 2014. Plusieurs partenaires marocains furent associés au projet. Ce groupe de travail était composé des Directeurs des Directions de la Coordination Pédagogique et du Secteur Privé, de la Planification et de l'Évaluation et de la Formation en Milieu de professionnel du DFP, ainsi que des Directions de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture, des Ressources et de la Formation du Ministère du Tourisme et de la Formation Maritime et de la Promotion Socioprofessionnelle.

Des échanges sur les premières versions du cadre de référence avec les membres du groupe de travail ont été complétés par des rencontres de travail avec des Directeurs et des Directeurs des études des ÉFP des Directions du Tourisme, de l'Agriculture et de la Pêche maritime. Ces rencontres ont principalement porté sur la démarche d'implantation des programmes de formation et sur les difficultés liées à l'application des règlements intérieurs des ÉFP.

Une version du document de travail présentée au groupe de travail en avril 2014 devait être complétée par les Directions concernées aussi bien au DFP que chez les trois Directions de formation. Devant le constat de l'impossibilité dans le contexte actuel d'en arriver à un consensus en matière d'opérationnalisation, il a été demandé qu'un scénario d'opérationnalisation soit produit en prenant comme assises les éléments fondamentaux qui devraient se retrouver dans le cadre légal ainsi que les orientations que l'on retrouve dans divers documents touchant les fondements d'une politique de formation professionnelle.

Un premier scénario d'opérationnalisation fut déposé en juin 2015.

Par ailleurs, dans le cadre de la composante 4 un projet de dispositif partenarial a été soumis au DFP et aux opérateurs publics de formation partenaires du projet qui ont exprimé leur adhésion à ce projet, mais ce projet n'a pas encore été soumis de manière formelle aux professionnels partenaires du projet, à des fins de consultation.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Il a été impossible pour les parties en présence d'établir un consensus en matière d'opérationnalisation. Le principal obstacle à la mise en œuvre d'un système de formation professionnelle est constitué par l'absence d'une loi-cadre et d'une politique nationale en matière de formation professionnelle.

Suite aux changements intervenus dans l'environnement de la formation professionnelle et aux nouvelles orientations de la CGEM et sa vision quant à son apport et sa participation au pilotage de la gouvernance du système professionnel du Maroc, les deux documents produits s'avèrent des documents d'orientation qui peuvent alimenter l'implantation de la mise en place de la stratégie nationale 2021 approuvée par le conseil du Gouvernement.

L'expérimentation du Cadre méthodologique d'élaboration de programmes de formation selon l'APC révisé et simplifié, se centre sur l'implantation et la mise en œuvre de la formation et l'élaboration de programmes de formation en mode Résidentiel ainsi qu'en mode Apprentissage.

Niveau de résultat : Extrait 1121				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC pour les secteurs public et privé de formation professionnelle est terminé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.2. Expérimentation du cadre méthodologique d'élaboration des programmes APC (DFMPS-DEFR)				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1121.301 Terminer la mise à jour du cadre méthodologique en résidentiel Terminer l'élaboration du cadre méthodologique en formation en milieu professionnel	Cadre méthodologique révisé – résidentiel Cadre méthodologique élaboré- formation en milieu professionnel Programme Agriculture Programme Pêche	Octobre 2015	Partie marocaine Mise en place de deux équipes de production d'un programme résidentiel et un en apprentissage De 3 à 5 personnes par équipe Environ 30 jours au PTA 4 pour 2 groupes de travail DFMPS/Pêche maritime et DEFR	Cadre méthodologique révisé résidentiel et formation en milieu professionnel réalisé à 100% Nouveaux programmes en Agriculture et Pêche maritime réalisés à 100%
1121.303 Réviser les cadres administratifs et réglementaires concernés.	Propositions d'ajustements au Cadre administratif et réglementaire pour favoriser l'implantation de l'APC	Mars 2016	Partie canadienne 2 C.T. méthodologues Total : 4 missions et 2 intermissions	Réalisé à 100 % en l'an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Durant le premier semestre de l'an 4, des travaux visèrent principalement la poursuite de l'expérimentation du Cadre méthodologique d'élaboration des programmes APC révisé en 2014 et le perfectionnement des responsables marocains. La poursuite des travaux a aussi permis de compléter la production des Référentiels d'évaluation et celle des Guides d'organisation pédagogique et matérielle pour le programme *Technicien en Hydraulique rurale et irrigation* (THRI) en mode Résidentiel en Agriculture.

En octobre 2015, le cadre méthodologique fut présenté au groupe élargi ainsi qu'au CTC. Après avoir effectué les ajustements requis, le cadre fut présenté au CD pour approbation. Le dépôt de la version finale des documents présenté au groupe de travail élargi, au CTC et au CD pour décisions finales en octobre 2015 comprend :

- Cadre méthodologique des programmes de formation professionnelle selon l'Approche par Compétences – Présentation générale
- Guide d'analyse de situation de travail et de production d'un Référentiel métier ;
- Guide d'élaboration et de production d'un Projet de formation ;
- Guide d'élaboration et de production d'un Programme de formation ;
- Guide d'élaboration et de production d'un Référentiel d'évaluation ;
- Guide d'élaboration et de production d'un Guide d'organisation pédagogique et matérielle.

Par ailleurs, au cours de l'expérimentation du cadre méthodologique, les conseillers techniques RÉAPC ont mené une équipe de production à la mise au point de la version complète finale des documents curriculaires du nouveau programme *Technicien en Hydraulique rurale et irrigation* (THRI) en mode Résidentiel pour le secteur Agriculture, et de la filière *Mécanicien de navire de pêche - 300 CV* en mode Apprentissage pour le secteur de la Pêche maritime incluant le livret d'apprentissage.

De plus, des activités d'accompagnement auprès du DFP furent effectuées pour l'actualisation d'une circulaire pour la mise en place d'une commission de validation des programmes APC. Une première proposition de circulaire fut validée avec les représentantes du DFP à titre de document de travail en vue de consultations à mener auprès des opérateurs.

D'autres activités vinrent soutenir le DFP dans la production d'une version finale du projet de création d'une Commission nationale de validation des programmes de formation professionnelle selon l'APC.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Le chantier de révision du Cadre méthodologique a démarré lors de séminaires tenus en octobre 2013 et réunissait les représentants du DFP, ceux des OF et ceux des bureaux d'études privés concernés par la mise en application du Cadre méthodologique. Lors de ces séminaires, l'accent fut mis sur le lien entre le cadre méthodologique d'élaboration de programmes et le modèle de gestion du système de la formation professionnelle en APC. Il fut alors validé avec les participants les points de diagnostic et de souhaits exprimés quant à l'application du Cadre pour le mode Résidentiel et pour le mode Apprentissage. Le séminaire a aussi permis la mise en place d'un mode de fonctionnement établissant un Groupe de travail chargé d'émettre des suggestions quant à l'adaptation du cadre méthodologique existant.

A la fin du PTA 2, une version provisoire du Cadre méthodologique révisé fut déposée aux autorités du RÉAPC et au DFP. Cette version restait provisoire tant que non validée par le Groupe de travail en attendant le résultat de l'expérimentation du cadre révisé selon deux mises en application convenues lors du PTA 3 : élaboration d'un programme en mode Résidentiel pour le secteur de l'Agriculture ; élaboration d'un programme en mode Apprentissage pour le secteur de la Pêche maritime.

L'An 3 permit d'élaborer la plupart des guides et supports pour le développement de deux programmes (Agriculture et Pêche maritime) selon le cadre méthodologique révisé : Référentiels de métier, Projets de programme, Scénarios de formation et les unités modulaires des Programmes, ainsi que les autres documents (GPM, Référentiel d'évaluation, Livret d'Apprentissage).

Des équipes de production pour chaque opérateur ont été constituées comme convenu dès septembre 2014 et les travaux de ces équipes avec les conseillers RÉAPC se sont réalisés en l'an 3 au cours de 3 missions entre septembre 2014 et février 2015.

Les textes soumis au sujet du cadre méthodologique en fin de PTA 2 ont fait l'objet de mises au point concertées en continuité de l'expérimentation en mode Résidentiel et en mode Apprentissage pendant l'an 3, avant d'être soumis au Groupe de travail et au DFP pour décisions finales en octobre 2015 (PTA 4).

Concernant la mise au point du nouveau programme *Technicien en Hydraulique rurale et irrigation* (THRI), et le nouveau programme *Mécanicien de navire de pêche - 300 CV*, le repérage des ajustements requis aux textes réglementaires et le contenu des livrables des programmes furent finalisés :

- Le référentiel métier ;
- Le projet de formation ;
- Le programme d'études ;
- Le référentiel d'évaluation ;
- Le guide d'organisation pédagogique et matérielle.
- Le Livret d'apprentissage (pour le secteur de la Pêche maritime).

Les activités du deuxième semestre de l'an 4 ont apporté un soutien au DFP dans le cadre du projet de création d'une Commission nationale de validation des programmes.

Au terme de l'an 4, en plus du cadre méthodologique révisé et des nouveaux programmes de formation en Agriculture et en Pêche maritime, le DFP dispose d'un texte conforme aux attentes du DFP devant servir de référence officielle pour la création de la Commission de validation des programmes de formation professionnelle élaborés selon l'APC.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Tous les livrables attendus au terme des missions de l'an 4 furent déposés tel que prévu. En ce qui concerne le secteur de la Pêche maritime, le Livret d'Apprentissage n'avait pas été inclus dans les livrables prévus ; il fut produit parce qu'il fut jugé nécessaire à l'expérimentation.

Cette activité aspire à **établir une entente à long terme entre le DFP et le HCP** pour encadrer et pérenniser l'échange d'informations en vue de soutenir la planification et le suivi prévisionnel de la formation professionnelle.

Niveau de résultat : Extrait 1121				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC pour les secteurs public et privé de formation professionnelle est terminé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.3. Adéquation formation emploi				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1121.202 Finaliser l'appui au DFP dans la mise en place, avec le HCP, d'une convention spécifique de partenariat qui permettra de mieux tirer profit des enquêtes menées par le HCP pour disposer des informations et données nécessaires à une planification de la formation en étroite relation avec les besoins du marché du travail. Présenter la version finale du benchmark sur les systèmes de planification de la FP	Convention de partenariat avec HCP Version finale du Benchmark sur les systèmes de planification de la FP.	Mars 2016	Partie marocaine Groupe de travail de 6 à 8 personnes du DFP Partie canadienne 1 C. T. Total : 2 missions	Entente HCP terminée Version finale du benchmark réalisé en l'an 3
1121. 203 Réalise le cahier des charges de la planification du système marocain de FP	Cahier des charges	Mars 2016		Cahier des charges réalisé à 100%

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Les activités prévues au PTA 4 prévoyaient la poursuite de l'examen des sources d'information potentielles pour la mise en place d'un système quantitatif d'évaluation de l'adéquation formation-emploi (principalement au HCP mais aussi au Ministère de l'Industrie et à la CNSS) ainsi qu'un appui au DFP dans la mise en place de la convention de collaboration entre le HCP et le DFP en vue notamment de cadrer l'échange de données statistiques officielles entre les deux organisations.

Par contre, la priorité des travaux a été redéfinie et le DFP a clairement indiqué que la préparation d'une documentation sur l'architecture d'un éventuel système de planification devenait le nouvel objectif principal des activités. Un cadrage des travaux permettant d'en préciser la portée fut réalisé pendant le premier semestre de l'an 4, de même qu'une version préliminaire de l'architecture du système de planification qui fut présentée lors de la mission de novembre 2015. Plusieurs corrections et demandes de précisions ont été formulées afin de guider la finalisation du document.

Les travaux de la période ont porté sur l'élaboration du système de planification de la formation professionnelle au Maroc en vue d'une meilleure adéquation formation-emploi. Le design du système de planification sera accompagné de termes de référence en vue de sa réalisation.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Le PTA2 prévoyait l'évaluation de la démarche et des outils disponibles au regard de l'analyse des besoins du marché du travail et de l'offre de formation de même que le développement de nouveaux outils ou l'adaptation des outils existants et la détermination du contenu d'un dossier de diagnostic adéquation formation-emploi (modèle d'adéquation formation-emploi).

Devant l'absence d'une nomenclature des emplois et de données quantitatives précises de l'évolution des emplois par secteur d'activité économique, il fut décidé d'ajouter deux activités en l'an 3 :

- L'établissement de tables de correspondances du HCP sur l'emploi par branche d'activités, par profession et par niveau de diplomation, principalement pour les secteurs industriels : Agriculture, Pêche maritime et Tourisme.
- L'examen systématique des informations produites par les différentes unités du HCP, notamment en ce qui a trait à l'enquête sur l'emploi et au Recensement de la population, pour ce qui est des données actuelles, ainsi que des travaux de l'institut de la conjoncture et autres entités susceptibles de fournir des données prévisionnelles. Ces examens ont été réalisés en tenant compte de la fiabilité et des possibilités d'échanges entre le DFP et le HCP des informations produites.
- L'élaboration d'un projet de convention entre le DFP et le HCP pour encadrer et pérenniser l'échange d'informations.

En cours de l'an 3, une demande supplémentaire fut reçue de la part du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Éducation nationale et la Formation Professionnelle concernant la réalisation d'un benchmark sur les pratiques des systèmes de planification de la FP de quatre pays (Canada, Allemagne, France et Royaume-Uni). Une présentation du benchmark fut faite au Ministre et au Secrétaire général en octobre 2014. Des commentaires et ajustements furent proposés et une version finale fut présentée en mai 2015.

Des tableaux de données ont été produits qui fournissent déjà un premier niveau d'information et une version préliminaire des éléments de contenu de l'entente formelle entre le DFP et le HCP a été élaborée.

Au terme de l'an 4, une note de cadrage sur l'architecture d'un système de planification de la FP fut déposée. Cette note de cadrage devrait permettre de :

1. Mettre en place un modèle de planification prévisionnelle en vue de mesurer l'écart entre l'offre et la demande d'emploi (modèle quantitatif et qualitatif)
2. Disposer d'indicateurs pour aider à la prise de décision en matière de la gouvernance de la formation professionnelle

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Tel que mentionné antérieurement, la priorité des travaux a été redéfinie pour l'an 4. Suite à la présentation de la note de cadrage, toute la documentation sur l'architecture d'un éventuel système de planification fut développée tel que prévu accompagnée de termes de référence en vue de sa réalisation.

L'analyse des pratiques de gestion de la formation professionnelle privée au Maroc et à l'étranger permettra de tirer des leçons et de formuler des recommandations visant l'actualisation des pratiques de gestion se rapportant notamment aux modalités d'accréditation des établissements de formation privés et des filières APC.

Niveau de résultat : Extrait 1121				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC pour les secteurs public et privé de formation professionnelle est terminé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.4. Activités en lien avec la gestion de la FP privée				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1121.402 Mettre à jour l'état des lieux au sujet de l'implantation de l'APC auprès de la Formation privée et identifier les activités du plan de travail de l'an 4	État des lieux de l'implantation de l'APC mis à jour et plan de travail de l'an 4	Mars 2016	Partie marocaine Groupe de travail DFP/ ÉFP Partie canadienne	Réalisé à 100% en l'an 4 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de l'état des lieux APC ▪ Plan de travail
1121.403 Réaliser le plan de travail de l'an 4 avec les parties prenantes	Selon le plan de travail de l'an 4	Mars 2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 missions 	À préciser selon le plan de travail.

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Deux missions en lien avec la gestion de la FP privée eurent lieu (novembre 2015 et février-mars 2016), tel que proposé au calendrier des missions du PTA 4. Ces deux missions auront permis de :

- Présenter l'état des lieux du dispositif de la FP privée.
- Émettre des constats quant à l'adaptation des outils de gestion du cadre administratif et réglementaire aux exigences de l'APC.
- Effectuer une analyse fonctionnelle du cadre réglementaire existant, du nouveau projet de loi et des caractéristiques et particularités du réseau de la FP privée.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Un benchmark sur la formation privée à l'étranger (Québec, France, États-Unis, Chili et Tunisie) fut déposé en juin 2014 (PTA 3) pour faire suite à une demande du Secrétaire général du DFP.

Le projet RÉAPC qui apporte également un appui à la direction de la coordination pédagogique et du secteur privé au DFP inscrit cette étude dans les progrès de renforcement institutionnel et présente les expériences aussi des autres pays dans le domaine pour ouvrir les perspectives d'un changement renforcé par la comparaison avec d'autres dispositifs. L'utilité du benchmark concernant le secteur privé de formation professionnelle privé dans des pays tels que le Québec, la France, les États-Unis, le Chili et la Tunisie est de fournir au DFP une information exhaustive permettant d'un côté le positionnement du dispositif marocain et de l'autre côté la retenue des pistes d'amélioration du fonctionnement et des procédures le concernant. Des perspectives d'amélioration à moyen et court terme sont suggérées sur plusieurs niveaux qui peuvent être reprises comme activités en accord avec le plan de développement du secteur défini à l'horizon 2021.

L'an 4 aura permis de tracer un état des lieux du dispositif de la FP privée et de présenter un bilan des actions à mener en vue de l'adaptation des outils de gestion et du cadre administratif et réglementaire encadrant le secteur privé de formation aux exigences de l'APC.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Aucune variance quant aux activités prévues au PTA4 en lien avec la gestion de la FP privée.

Les travaux d'appui à la mise en œuvre de la gestion déléguée se centrent sur l'**application d'un modèle de suivi et de reddition de comptes** entre les établissements de formation, leur conseil d'administration et le DFP.

Niveau de résultat : Extrait 1121				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC pour les secteurs public et privé de formation professionnelle est terminé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.5. Appui à la gestion déléguée des secteurs aéronautique, automobile et mode				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1121.503 Rédiger le rapport final de l'intervention en gestion déléguée : modèle de gestion déléguée, reddition de comptes, et outils développés.	Rapport final avec les outils produits	Octobre 2015	1 intermission Canada	Réalisés à 100% en l'an 4
1121.503 Présenter le modèle complet et ses outils au DFPMT et au comité intersectoriel et apporter l'appui à leur mise en œuvre (Reddition de comptes et modalité de financement)	Formation /action et application des normes de financement			Présentation du modèle et appui à sa mise en œuvre.

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Le report de la troisième mission du PTA 3 au PTA 4 a amené sa reconversion en une intermission qui se déroula en avril 2015. Les travaux réalisés au cours de l'an 3 ont permis d'identifier les caractéristiques et les spécificités des instituts à gestion déléguée (IGD). Dans le respect des priorités exprimées, l'objectif principal visé au cours de la première intermission du PTA4 fut la production de deux documents destinés à présenter le concept marocain de la gestion déléguée et son articulation : le « Modèle de gestion déléguée » et le « Cadre de gestion des IGD ». Un cadre de gestion qui tout en répertoriant les outils développés au cours des années deux et trois, soutient l'articulation du concept marocain de gestion déléguée.

Le redéploiement de pouvoirs et de responsabilités impose une obligation de reddition de comptes, et comme un des objectifs de la mise en place des IGD est la simplification des processus, au cours de l'an 4, en collaboration avec les membres du comité intersectoriel des instituts à gestion déléguée (CIIGD), une reddition de comptes standardisée et accessible fut conçue, développée et validée. Élaborée à partir des pratiques comptables existantes dans les IGD, elle ne comporte que deux composantes et une démarche associée : les modalités de financement, l'outil de reddition de comptes et la demande de subvention.

Les missions deux et trois de l'an 4 ont permis d'accompagner par le biais d'une formation/action, les gestionnaires des établissements et les membres de la Commission technique d'octroi des subventions aux instituts de formation, la COTOSIF, dans la mise en application de ce processus de reddition de comptes. Ainsi, les gestionnaires des IGD sont en mesure d'utiliser l'outil et de rendre compte de leur gestion auprès de leur conseil d'administration respectif ainsi qu'à la COTOSIF.

Également au cours de l'an 4, bien que non prévu, un ensemble d'outils ajustés à la comptabilité des établissements qui permettent d'identifier et de valoriser les éléments constitutifs du résultat annuel des IGD, et qui offrent la possibilité de les interpréter et les exploiter, ont été produits pour utilisation par les membres de la COTOSIF et le personnel de la DFP lors de l'opération de reddition de comptes.

En résumé les travaux réalisés au cours de l'an 4 ont permis de synchroniser l'ensemble des éléments du concept de gestion déléguée et d'en faire un tout réaliste, opérationnel et conforme à la vision exprimée par le législateur au travers du cadre légal et réglementaire.

La quatrième et dernière année des activités relatives à la gestion déléguée, a été l'occasion également de présenter les documents « Modèle de gestion déléguée » et « Cadre de gestion des IGD » aux différents comités et instances concernés.

Tout au long de cette quatrième année, le personnel de l'AGFP responsable du suivi des dossiers des IGD, les gestionnaires des IGD et les membres de la COTOSIF ont bénéficié d'un accompagnement par le biais d'une formation/action.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

L'expression gestion déléguée est un concept, une idée générale dérivée d'une volonté exprimée par les représentants de l'État marocain, désireux de faire, tel que cité aux documents officiels, de la délégation de la gestion de la formation aux entreprises et aux fédérations professionnelles un levier de développement économique. Pour être compris par tous de la même manière, un concept a besoin d'être défini, décrit et représenté si nécessaire. Cette volonté exprimée par les responsables marocains et traduite par le législateur au travers du cadre légal des IGD est à l'origine du travail réalisé au cours du déroulement des PTA1, 2, 3 et 4.

À la fin de cette quatrième et dernière année d'activités relatives à la gestion déléguée, le champ d'activités 1121.5 « Adapter le modèle de gestion selon l'APC au mode de gestion déléguée » du PMO, a été exploité dans son entièreté, les livrables des PTA2, 3 et 4 ont été matérialisés à 100% par un ensemble d'activités et de produits tangibles et utilisés. Un modèle et un cadre de gestion des IGD ont été conçus élaborés et le soutien à leur mise en œuvre a été assuré ainsi, le transfert d'expertise a été effectué. Dans le respect du cadre réglementaire et en complément aux exigences des standards ISO, un ensemble limité, mais efficace d'outils de gestion a été développé, testé et implanté en collaboration avec le personnel des établissements, des outils qui font des IGD, des établissements autonomes souples et réactifs.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Tel que mentionné antérieurement, l'accompagnement dans la mise en œuvre du modèle de gestion spécifique à la gestion déléguée a été assumé, et des actions non prévues ont été posées, c'est le cas notamment de la production d'une série d'outils destinés à supporter le personnel du DFP et les membres de la COTOSIF en regard de l'analyse des résultats annuels des établissements présentés dans le cadre du processus de reddition de comptes. Des outils destinés à l'analyse de résultats annuels qui permettent d'évaluer à leur juste valeur, l'efficacité et l'efficience des établissements tant du point de vue de la gestion financière que de l'organisation de la formation.

Les activités du volet de l'Égalité et de l'Équité de Genre se centrent surtout sur l'**institutionnalisation de l'ÉÉG**, le **programme de formation ÉÉG** et le développement d'un **référentiel des normes et des valeurs en matière d'ÉÉG** dans le Système de la Formation Professionnelle (SFP).

Niveau de résultat : Extrait 1113				
Description du résultat L'appui à la mise en place de mesures structurantes identifiées par le MEFP/PSMT en ÉÉG est achevé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.6. Approche Égalité Équité de Genre (ÉÉG)				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1113.203 Appuyer la mise en place de la structure de l'IEÉG au DFP	La structure de l'IEÉG est élaborée à 100 % en l'an 4	En continu au cours du PTA 4	Partie marocaine	Structure IEÉG élaborée et présentée au CTC et CD
1113.402 Élaborer un référentiel sur les valeurs et normes et le guide des bonnes pratiques à appliquer en matière d'ÉÉG au DFP/OF/ÉFP	Référentiel des valeurs et des normes en ÉÉG	Mars 2016	Groupe de 5 personnes rattachées à l'unité genre DFP/OF et points contact Partie canadienne 1 C.T.	Référentiel des valeurs et normes réalisé à 100%
1113.205 Présenter un rapport d'étape au CTC et CD au sujet de l'avancement des travaux en ÉÉG : structure de l'IEÉG, référentiel des valeurs et normes, plan de formation, etc.	Le rapport d'étape est présenté au CD au terme de l'an 4	Mars 2016	Total : -4 missions Ressource locale : 40 jours	Rapport présenté au CTC et CD

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Les missions en l'an 4 visaient quatre projets de l'axe stratégique 2 du PSMT.

1. Institutionnalisation de l'ÉÉG (IÉÉG)

La création de l'UGG a mené à la nomination de personnes contacts au DFP et de personnes ressources relais chez les Opérateurs de formation.

La version provisoire de la plaquette sur l'ÉÉG a été présentée au CTC et au CD des 6 et 8 octobre 2015. La diffusion de la plaquette sera effectuée lorsque le Ministre Délégué auprès du Ministre du MENFP l'aura approuvée. L'intégration de la Plaquette sur le site du RÉAPC sera possible dès qu'elle sera disponible pour diffusion.

2. Programme de formation ÉÉG

Une dernière formation de deux jours, *Genre, suivi et évaluation* au profit de l'équipe de soutien ÉÉG (l'UGG, les personnes ressources relais d'une douzaine de trois Opérateurs de formation et les points de contact du DFP) a été réalisée en avril 2015. La formation a réuni une douzaine de participantes et participants. Par ailleurs un CD sur le contenu a été produit. Cette formation clôt le dossier de la formation sur le thème de l'ÉÉG tel que planifié en l'An 2.

3. Étude qualitative sur l'égalité et l'équité de genre dans la formation professionnelle

Un appel d'offres a été lancé en mai 2015 pour réaliser l'étude qualitative et le bureau d'études *bmh COACH* fut sélectionné en juin 2015 pour réaliser cette étude qualitative qui a pour but d'identifier les dysfonctionnements du SFP et de formuler des recommandations pour lever les obstacles à l'égalité et à l'équité de genre. Une première rencontre avec le bureau d'études sélectionné et une première réunion du Comité de pilotage ont eu lieu en novembre 2015 afin d'amorcer la démarche devant aboutir au dépôt de la méthodologie de la recherche devant être complétée à l'intérieur d'une année. La participation de la conseillère genre du RÉAPC a assuré un accompagnement pour le démarrage de cette étude qualitative.

4. Référentiel des valeurs et des normes en matière d'ÉÉG dans le SFP

Une première version du référentiel des valeurs et des normes fut présentée pour validation. Suite à l'envoi des lettres d'invitation, différents opérateurs, agences, fédérations et ministères ont désignés une ou plusieurs personnes pour les représenter sur le Comité d'encadrement sur le Référentiel. Une rencontre du Comité d'encadrement sur le Référentiel (CER) s'est tenue en avril 2015 et une autre en novembre 2015.

Ces rencontres du CER ont permis de recueillir des commentaires et des suggestions quant à son développement. Ce développement a requis à nouveau de la recherche documentaire, du repérage d'outils, de la conception originale tant de cadres conceptuels que d'outils pour assurer son adéquation avec la réalité marocaine, et ce, d'autant plus que le développement du référentiel ne pouvait s'appuyer sur une recension systématique de pratiques dans les établissements de formation au Maroc. Une dernière version du Référentiel fut élaborée en février 2016.

La présentation des activités en ÉÉG et des livrables réalisés à ce jour a été faite au CTC et CD ce qui a permis de percevoir l'envergure de l'effort et des livrables produits.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

L'institutionnalisation de l'ÉÉG (IÉÉG) s'est essentiellement concrétisée par la création et la mise en place de l'UGG au sein du DFP, la désignation des personnes ressources relais des trois Opérateurs de formation (Agriculture, Pêche maritime et Tourisme), l'élaboration d'un projet de plaquette contenant des informations sur le *Genre et le Système de la formation professionnelle*, et la préparation de données sur le genre pour intégration dans le site du RÉAPC.

Par contre, il n'y a actuellement aucun mécanisme d'approbation du plan de travail annuel de l'UGG au DFP, ni d'allocation budgétaire spécifiques.

Par ailleurs, les dix formations planifiées ont été dispensées. Au total, 190 personnes ont bénéficié de ces formations.

Malgré le fait que les données ventilées selon le sexe de l'OFPP n'ont pas été reçues, le CPS et le CR ont été envoyés au Ministère des Finances et le financement a été autorisé moyennant quelques ajouts quantitatifs pour assoir le financement sur la base du nombre d'enquêtes qui seront réalisées. Le dossier pour le lancement de l'appel d'offres a été modifié en conséquence et envoyé au Service des Marchés et de la Comptabilité, puis au Ministère des Finances en avril 2015. L'appel d'offre a finalement été lancé en mai 2015 et un bureau d'études fut sélectionné pour mener l'étude. La recherche a officiellement débuté le 16 décembre 2015 dans les suites de la rencontre du Comité de pilotage présidé par le Secrétaire Général.

Finally, the reference values and norms were presented for validation to the CER in April 2015. A first provisional version was presented to the CTC and CD in October 2015 and a second to the CTC and CD in February-March 2016.

The dossier of the Reference Values and Norms was the most demanding in year 4. In fact, it was necessary to define the axes of equality and equity in the Constitution and Moroccan laws regarding VET applied to professional training and to design or adapt tools to concretize the action that must lead to the integration of VET in the professional training system in Morocco.

The drafting of a complete first draft of this Reference Values and Norms dossier allowed us to submit a new version to the CER, then to integrate the requested changes, to then present this version to the CTC in February 2016 and to the CD in March 2016.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

The dossier of VET is waiting for the implementation of the Strategy 2021 and the diffusion of the plaque on the integration of VET in the professional training system. In the framework of the REAPC, the targets set at this time have been globally achieved, it is about to go forward with the implementation of the Reference Values and Norms, to ensure a follow-up and an accompaniment in terms of study as well as to promote VET by relying on the diffusion of the plaque.

Consequently, the activities related to the VET dossier should continue during the extension of the project.

Le développement et la mise en œuvre du plan de communication de l'APC se concentre notamment sur la production des supports de communication, l'appropriation des techniques de communication et l'appui aux ÉFP, à la Fédération de l'enseignement privé de formation et à la CGEM à l'égard de la communication promotionnelle et institutionnelle dans leur établissement et organismes.

Niveau de résultat : Extrait 1112				
Description du résultat L'appui technique à l'élaboration d'un plan de communication démystifiant la complexité et les conséquences de la mise en œuvre de l'APC est réalisé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.7. Stratégie de communication sur l'APC				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1112.603 (1213.500 et 1313.400) Mettre en œuvre le plan de communication et réaliser les outils de communication (DFP/OF/ÉFP).	- Alimentation du site Web - Réalisation d'un séminaire et d'activités de formation -Appui à l'édition des livrables du RÉAPC - implantation du chapitre communication du Guide de gestion auprès des ÉFP des OF (DPM, DEFR, DFR) et OF de formation privée	Mars 2016	Partie marocaine Cellule de communication au DFP/OF 2 à 3 personnes au DFP et 3 personnes relais pour les OF 12 à 15 jours/personne, Partie canadienne 1 C.T. – 3 missions	Implantations des outils élaborés à 100%

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Les missions de l'an 4 ont favorisé l'ancrage de la communication au sein du projet. Plusieurs volets ont été pris en compte dans l'appui technique en lien avec la communication.

1. Appui à la cellule de communication du DFP : Le travail avec la cellule de communication a couvert deux volets : un volet structurant, relatif à l'organisation de la cellule, son plan de travail, ses activités en matière de communication APC au niveau interne et externe et un autre volet relatif à l'appui par la formation/action sur les techniques de rédaction en communication.

2. Appui aux cellules de communication des OF : L'objectif de cet appui est de dynamiser le rôle des cellules au sein des Opérateurs de formation et de les appuyer dans leurs activités de prise en charge de la communication. Des rencontres avec chacune des cellules avec la participation du chef de la division Évaluation et Communication et un membre de la cellule Communication du DFP ont permis de sensibiliser les cellules des OF à l'importance de la communication dans leur plan d'élargissement APC.

3. Appui aux ÉFP : Les interventions touchant les ÉFP se sont concentrées sur l'appui offert à l'ISTHT d'Agadir dans la structuration de la communication au sein de leur établissement et l'identification des activités annuelles de communication et du budget y afférent.

4. Appui à la CGEM : Une rencontre avec le responsable de la formation a permis d'établir un bilan des forces et besoins en communication de cette organisation et comprendre ses attentes et intérêts en matière d'intervention. Cette rencontre a aussi permis de comprendre les préoccupations de la CGEM en matière de formation des employés et les modalités d'organisation de programmes d'appui plus avantageux pour les bénéficiaires.

5. Appui au secteur de la formation privée : Une journée de formation/action fut organisée au profit des responsables des ÉFP privés, coordonnée avec la Fédération de l'enseignement privé de formation.

6. Appui à l'unité Genre : Finalisation et révision du contenu de la plaquette, sélection des photos et préparation de l'impression et de la diffusion du support.

7. Appui à la promotion du projet RÉAPC : parmi les actions menées pendant ce semestre le volet communication a apporté un soutien à l'élaboration du Répertoire des formations APC, au nouveau numéro du bulletin RÉAPC et à l'édition des livrables du projet.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Depuis le début du projet, la communication, en tant que fonction, a connu une évolution importante au sein du DFP, des OF et des ÉFP impliqués dans le projet et ce, à plusieurs égards.

Au niveau des structures, cela s'est concrétisé par :

- la création d'un groupe de travail élargi et un autre restreint chargé du suivi et de la coordination et de l'avancement du projet ;
- la création de cellules de communication et leur stabilisation ;
- La formation des membres des cellules à la connaissance des concepts de communication, du fonctionnement d'une structure chargée de la communication, des principes et techniques de communication
- L'implication des cellules dans la réflexion sur un projet intégré de communication sur l'APC.

D'autre part, le groupe de travail et les cellules ont été impliqués dans l'élaboration et les étapes de réalisation d'un plan de communication et de sa mise en œuvre dans le cadre d'une stratégie.

Au niveau de la mise en œuvre de la stratégie de communication, les intervenants marocains ont pris part à la conception de supports de communication et à l'appropriation des techniques de rédaction des contenus des supports APC et à la coordination avec les ÉFP. Il apparaît toutefois que les cellules des OF ne sont pas dédiées à temps plein à la communication et manquent de ressources. Les membres de ces cellules travaillent sur plusieurs projets et dossiers et sont sollicités par plusieurs entités, ce qui rend leurs tâches difficiles à réaliser.

Les ÉFP ont été associés depuis le début à des activités de formation et progressivement ils ont été impliqués dans la structuration de la communication au sein de chaque ÉFP, à la désignation de personnes pour prendre en charge cette fonction, à l'identification des activités annuelles de communication et du budget y afférent. D'autre part, ils ont été formés à la réalisation progressive de plans de communication intégrés, relatifs à la gestion de la communication institutionnelle et

promotionnelle et à l'évaluation des activités de gestion et de communication.

Le secteur privé de formation a été associé à toutes les étapes de formation et de mise en œuvre de la stratégie de communication et sollicite une formation et un suivi spécifique quant à son programme de communication APC au sein des ÉFP privés.

D'autre part, des actions auprès de la CGEM a permis d'examiner leurs actions de communication et leurs besoins et objectifs d'intégration de l'APC dans leurs campagnes de communication ainsi que leurs plans de promotion.

L'appui à la transversalité permet des interventions auprès des autres conseillers, notamment au niveau de la gestion des ÉFP (Guide de gestion) et au niveau de la question du Genre.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

De nouvelles actions auprès de la CEGM concernant la planification et la gestion de la communication, furent ajoutées au PTA 4.

La révision du cadre méthodologique d'élaboration de programmes APC et les plans d'élargissement de l'APC ont permis de mieux cerner les besoins de ressources en gestion, conseil pédagogique et méthodologie de l'APC, tant au niveau de la consolidation de l'ingénierie de formation de l'APC que dans le cadre de la généralisation de cette approche à l'ensemble du SFP. A cet égard, un **Institut de formation des formateurs, des directeurs et de la recherche en ingénierie de formation** est considéré en vue d'assurer la pérennité du développement des ressources humaines habilitées à assurer la généralisation de cette approche.

Niveau de résultat : Extrait 1121				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC pour les secteurs public et privé de formation professionnelle est terminé.				
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000				
1.8. Institut de formation des formateurs, des directeurs et de la recherche en ingénierie de formation				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1121.601 Appuyer le développement de l'ingénierie de formation APC dans le cadre de la création de l'Institut de formation des formateurs et des maîtres d'apprentissage	Document d'orientation	Mars 2016	Partie marocaine A préciser Partie canadienne C. T. 1 mission	Document d'orientation quant à l'ingénierie de formation APC de l'Institut de formation des formateurs et des maîtres d'apprentissage

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

L'activité reliée à la demande du DFP à l'égard de cette activité porte sur la révision des référentiels de compétences et descriptif de fonctions des directeurs, directeurs des études et l'élaboration de celui de maître de stage ou tuteur.

Par ailleurs, une nouvelle proposition du DFP émane d'une volonté de reconnaissance des acquis en matière d'APC des ressources marocaines dans le cadre du RÉAPC. Cette volonté s'inscrit dans la logique d'identification des personnes ayant été suffisamment formées en APC pour prendre le relais dans la formation d'autres personnes ou dans l'élaboration de programmes APC.

Deux missions furent menées au deuxième semestre de l'an 4.

Une première mission vint soutenir le DFP dans la production d'une version actualisée du référentiel de métier respectif du Directeur d'établissement et du Directeur des études, initialement élaborés dans le cadre du projet APC. Un appui fut aussi offert dans la planification des travaux d'élaboration d'un référentiel de métier de Maître de stage ou Tuteur, absent du lot des référentiels des métiers de la formation élaborés dans le cadre du projet APC.

Une deuxième mission touchant le dossier des reconnaissances des compétences aura permis de préparer des informations et des données sur le dossier et de mettre sur pied un groupe de travail en concertation avec le DFP. Cette première étape impliquait des rencontres qui ont permis d'étudier différentes options pouvant mener à un modèle conforme aux exigences requises et réalisé de manière harmonisée avec les visées de la Stratégie Nationale de la Formation Professionnelle 2021.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Deux missions en l'an 4 auront permis :

- D'élaborer un texte actualisé du Référentiel du métier de Directeur d'établissement de formation professionnelle.
- D'élaborer un texte actualisé du Référentiel du métier de Directeur des études intervenant en établissement de formation professionnelle.
- D'élaborer une feuille de route pour l'élaboration d'un Référentiel de métier de Maître de stage ou Tuteur.
- D'initier les travaux et mener une première étude de scénarios possibles de reconnaissance des acquis en APC.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Les activités concernant le développement de l'ingénierie de formation APC dans le cadre de la création de l'Institut de formation des formateurs et des maîtres d'apprentissage, n'ont pu débiter qu'à la fin de l'an 4 et quelques référentiels de métiers purent être révisés. À cela s'est ajouté le dossier des reconnaissances des acquis APC, non prévu au PTA4.

Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200

Une des activités du projet cible la **révision du Guide de gestion des ÉFP**. Il fut convenu de produire un Guide de gestion ayant deux parties : une première partie qui présente les principes et les démarches de gestion et une deuxième partie pour présenter les outils prioritaires que les gestionnaires des établissements pourront utiliser pour la mise en œuvre des démarches de gestion. Ce guide s'adresse à tous les gestionnaires des ÉFP, notamment ceux dont les établissements ont adopté l'APC, mais il peut aussi être utile à tous les gestionnaires d'ÉFP.

Niveau de résultat : Extrait 1211				
Description du résultat L'appui à la préparation d'un cadre de gestion favorisant une plus grande autonomie de gestion des ÉFP est achevé.				
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200				
2.1. Révision du modèle de gestion des ÉFP (2009)				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1211.202 Terminer la révision du modèle de gestion APC des ÉFP : principes de gestion/ répertoire d'outils de gestion pédagogique et administrative	Guide de gestion : partie 1 – Principes de gestion Partie 2 –Outils de gestion pédagogique et administrative	Janvier 2015	Partie canadienne : 2 missions Partie marocaine Comité de travail 8 à 10 cadres DFP/OF/ÉFP Secteur Privé	Réalisé à 100% en l'an 4
1211.301 Présenter le guide de gestion au CTC et au CD	Présentation au CTC et CD de mars 2016	Réalisé à 100% en l'an 4	3 à 4 jours/personnes	
1211.401 Élaborer le plan mise en œuvre du guide de gestion auprès du DFMPs Pêche maritime / DEFR Agriculture/ DRF Tourisme/ Formation privée	Plan de mise en œuvre du guide de gestion et lancement de la mise en œuvre	Réalisé à 100% en l'an 4	Partie canadienne 1 mission Partie marocaine Comité de travail 8 à 10 cadres DFP/OF/ÉFP Secteur Privé 1 jour/personnes	Réalisé à 100% en l'an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Au cours de l'an 4, les sous-groupes de travail du comité restreint sur le Guide de gestion ont étudié les outils disponibles et proposé des ajustements. Les outils ont été modifiés pour tenir compte des propositions d'amélioration. Au terme de l'opération les quelques outils qui restaient à développer ont été produits. Ces derniers outils ont été consultés par les membres du comité restreint afin de recevoir leurs commentaires et propositions d'amélioration.

Ainsi, les parties 1 et 2 du Guide de gestion ont été finalisées. Tel que prévu lors du lancement de ce dossier, les professionnels ont aussi été consultés afin de recevoir leurs commentaires. Suite aux rencontres du comité restreint et des professionnels, le document a été ajusté pour tenir compte des commentaires reçus de la part de ces deux groupes.

La direction du projet RÉAPC a fait une présentation du Guide de gestion au CTC ainsi qu'au CD d'octobre 2015. Suite à ces rencontres les ajustements souhaités ont été effectués et une version finale du Guide a été produite.

De plus, les membres du CTC et du CD ont exprimé certaines attentes, notamment l'obligation de produire un plan d'appropriation du Guide par les Opérateurs de formation et un plan d'implantation du Guide dans les ÉFP.

Les attentes exprimées furent prises en compte et une dernière mission en l'an 4 aura permis à chaque partenaire (Tourisme, Agriculture, Pêche maritime, Gestion déléguée, Formation privée) de produire leur plan d'implantation du guide de gestion des ÉFP en APC dans leur secteur respectif. À partir des plans d'implantation, le projet RÉAPC a traité les besoins d'accompagnement exprimés et ces besoins seront pris en compte en tout ou en partie dans le PTA5 et les suivants.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Au cours du PTA 2, il y avait eu peu de travaux réalisés en relation avec le dossier de la révision du modèle de gestion des ÉFP. Quelques jours de travail avaient été alloués au conseiller technique pour identifier les changements qu'il faudrait apporter au modèle de gestion. Les résultats de cette réflexion ont alimenté les travaux réalisés par le groupe restreint de travail qui a été mis sur pied au début du PTA 3. La majorité des travaux ont été réalisés au cours du PTA 3.

Le lancement de ce dossier avec la partie marocaine s'est fait au début de l'an 3 par la rencontre de pas moins de 28 personnes issues des Opérateurs de formation parties prenantes au projet RÉAPC ainsi que des représentants du DFP, de l'OFPPT et du Département de l'Artisanat. Il a été alors convenu de mettre sur pied un groupe restreint de travail pour faire avancer ce dossier. Lors de la première rencontre du groupe restreint il a été convenu de produire un Guide de gestion ayant deux parties : une première partie qui présente les principes et les démarches de gestion et une deuxième partie pour présenter les outils prioritaires que les gestionnaires des établissements pourront utiliser pour la mise en œuvre des démarches de gestion. Le groupe restreint s'est réuni quatre fois au cours du PTA 3 pour valider la partie 1 du Guide de gestion et élaborer plusieurs outils de la partie 2 du Guide. Au terme du PTA 3 le contenu de la partie 1 du Guide de gestion a été validé par le groupe restreint et 55 outils de gestion ont été développés pour la partie 2. La cible visée par le PTA 3 était que la révision du modèle de gestion soit complétée à 75% et cette cible fut largement atteinte.

Dès la première mission programmée au PTA 4, les trois sous-groupes du comité restreint ont tenu plusieurs séances de travail pour étudier les documents développés et identifier les derniers travaux à réaliser pour terminer le Guide de gestion. Les travaux ont été complétés et le Guide a été présenté au CTC et au CD des 6 et 8 octobre 2015. Le CTC a fait certains commentaires notamment sur l'importance de développer un plan d'implantation du Guide de gestion dans les ÉFP avec un accompagnement qui tiendra compte des particularités de chacun.

La mission de janvier-février 2016, dernière mission au PTA4 sur le Guide de gestion, a permis au conseiller technique de rencontrer en collaboration avec une ressource du DFP les différents partenaires au projet (Tourisme, Agriculture, Pêche maritime, Gestion déléguée, Formation privée, DFP) afin que chacun élabore un plan d'implantation du guide de gestion qui tient compte des outils qui les concerne. Ces plans d'action ont été produits et il était demandé à chacun d'identifier les besoins d'accompagnement de la part du projet RÉAPC pour soutenir la mise en œuvre de leur plan respectif. Le projet RÉAPC a reçu ces demandes d'accompagnement et elles seront prises en compte lors de l'élaboration du PTA5 et suivants. Globalement, le projet RÉAPC pourra répondre assez largement aux besoins exprimés même si dans certains cas il faudra diminuer le nombre de jours consacrés à la réalisation de certaines activités énumérées dans les plans d'implantation.

Par ailleurs, l'élaboration du Guide de gestion des ÉFP en APC a été une occasion pour soulever de nouveau la problématique liée aux aspects réglementaires à mettre en place pour permettre l'implantation de l'APC dans le réseau des établissements de formation professionnelle marocain. Par exemple, le règlement intérieur actuel n'est pas adéquat pour réaliser l'évaluation des apprentissages selon l'APC. La problématique liée au cadre réglementaire actuel a ressurgi lors de l'élaboration par les DF/OF des plans d'implantation du Guide de gestion et le Département de la Formation Professionnelle (DFP) a décidé de mettre en place un groupe de travail des représentants des DF/OF et du DFP afin d'identifier les

problèmes liés au cadre réglementaire actuel et de trouver rapidement des solutions aux différents problèmes rencontrés.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Certains outils devant être inclus dans la Partie 2 du guide n'ont pu être développés compte tenu de la réalité marocaine. Par exemple, certains outils relatifs à la gestion financière ne pourront être élaborés qu'en collaboration avec le ministère des finances.

L'application de la méthodologie du diagnostic de l'adéquation formation/emploi se poursuit à la DFMPSP Pêche maritime avec la réalisation d'une étude préliminaire à partir du portrait élaboré pour le secteur de la Pêche maritime.

Niveau de résultat : Extrait 1221				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC est terminé.				
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200				
2.2. Diagnostic d'adéquation formation emploi et plan de développement sectoriel				
Pêche maritime				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1221.542 Terminer le portrait de secteur en Pêche maritime et appuyer le diagnostic d'adéquation formation/emploi	PTA 4 Portrait de secteur Diagnostic formation/emploi Plan de développement du secteur	Septembre 2015	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> • 2 personnes • 10 jours/personne Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ Portrait de secteur 1 mission ▪ 19jours Canada en intermission 	100% réalisé 100% réalisé en l'an 4
1221.542 Appuyer la réalisation d'une étude préliminaire à partir de l'éclairage apporté par le portrait de secteur	Étude préliminaire	Mars 2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude préliminaire ▪ 2 missions ▪ 10 jours Canada 	Étude préliminaire 100% réalisée en l'an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

L'an 4 aura vu le dépôt du portrait de secteur accompagné d'un diagnostic d'adéquation formation/emploi pour le secteur de la Pêche maritime. Ces deux documents ont été présentés au CTC et au CD du 6 et 8 octobre 2015.

Le portrait de secteur de la Pêche maritime a permis d'identifier un certain nombre d'actions visant à améliorer l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail dans la pêche maritime au Maroc. L'une des recommandations de cette étude portait sur la réalisation d'une étude préliminaire visant à circonscrire les fonctions de travail du sous-secteur de l'Aquaculture.

Deux missions furent réservées pour réaliser cette étude préliminaire. Elles auront permis :

- d'observer les tendances actuelles du développement de l'aquaculture au Maroc et à l'étranger (benchmarking de la formation professionnelle en Aquaculture dans un certain nombre de pays) et identifier les principaux métiers de l'aquaculture (intitulés, responsabilités) et les filières de formation correspondantes ;
- de cerner et décrire les métiers, du contexte marocain, de Technicien en aquaculture, Ouvrier en aquaculture et Plongeur pouvant justifier un programme de formation ;
- de confirmer les projections de besoins de main-d'œuvre dans le temps et les traduire en besoins récurrents ;
- de déterminer les besoins en développement de programmes de formation.

Une première version de l'étude fut soumise à la consultation. L'étude sera présentée au CTC d'octobre 2016.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Trois séries d'ateliers ont permis à des cadres supérieurs et à des gestionnaires de dossiers de la formation professionnelle du DFP, des opérateurs sectoriels (Agriculture, Pêche maritime, Tourisme, Artisanat) et des opérateurs privés de formation professionnelle de s'approprier les principales composantes de la gestion des systèmes de formation professionnelle incluant les principaux changements générés par l'introduction de l'APC et les principaux concepts de l'adéquation formation/emploi. Ces ateliers ont eu lieu en juin, août et septembre 2013 et ont regroupé quelques 75 personnes.

Le Ministère de l'Agriculture a bénéficié du développement d'un modèle de démarche d'analyse et de l'établissement du diagnostic de la situation de l'adéquation formation/emploi en formation professionnelle (présentation de l'état de situation du secteur, mise à jour des priorités et formulation des principales recommandations pour la consolidation de l'offre de formation de ce secteur). Les travaux se sont déroulés de novembre 2013 à juin 2014.

La DFMP/Pêche maritime a aussi bénéficié d'un transfert de compétence dans l'analyse de l'adéquation formation/emploi et de la réalisation de l'étude sectorielle pour le domaine de la pêche maritime. Les travaux se sont déroulés de septembre 2014 à la fin mars 2015.

Finalement, le portrait de secteur accompagné d'un diagnostic d'adéquation formation/emploi pour le secteur de la Pêche maritime fut déposé au CTC et au CD des 6 et 8 octobre 2015.

Dans le cadre de ce produit, il est important de souligner que pour la première fois des études sectorielles furent réalisées directement par les cadres de l'opérateur concerné avec l'appui des experts du RÉAPC, ce qui a constitué une expérience et un apprentissage très intéressants pour ces cadres.

Quant à l'étude préliminaire visant à circonscrire les fonctions de travail du sous-secteur de l'Aquaculture, les travaux se sont déroulés entre novembre 2015 et février 2016 et une première version fut soumise à la consultation. L'étude sera présentée au CTC d'octobre 2016.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

L'étude préliminaire fut présentée pour consultation et est en attente d'éventuelles recommandations à intégrer et à sa mise en forme finale. Sa présentation au CTC est prévue en octobre 2016.

L'appui à la gestion des formations APC s'est poursuivi auprès de sites pilotes de la DFMP/S/Pêche maritime, de la DEFR/Agriculture et DFR/Tourisme et visait la mise en application d'un **plan d'élargissement et de généralisation de l'APC à d'autres ÉFP**.

Niveau de résultat : Extrait 1221				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC est terminé.				
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200				
Appui à la gestion selon l'APC et au plan d'élargissement de l'APC : Agriculture, Pêche, Tourisme				
2.3. Appui au plan d'élargissement de l'APC : DEFR, Agriculture				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1221.504 Mise en œuvre du plan d'élargissement dans les établissements pôles et satellites ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de formation de la cellule ressource ▪ Séance de formation/action de la cellule ressource ▪ Outils de formation de la cellule ressource et des ÉFP et satellites 	Mars 2016	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une vingtaine de membres de la cellule ressource ▪ Une quinzaine de jours par personnes Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 missions 	Réalisé pour 2 ÉFP et satellites en l'an 4 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Audits ▪ plan d'implantation et mise en œuvre ▪ mécanismes de suivi
1221.505 Appui à la gestion du développement des programmes de formation nécessaires à la mise en œuvre du plan d'élargissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance de formation des méthodologues de la cellule ressource au cadre méthodologique révisé ▪ À la réalisation d'un cahier des charges d'élaboration de programmes ▪ Et au contrôle de la conformité avec le cadre méthodologique et de la qualité du produit 	Octobre 2015	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 ou 5 méthodologues de la cellule ressource ▪ Une dizaine de jours Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 mission 	Réalisé à 100% en l'an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

La poursuite des travaux visant l'élargissement de l'APC dans le secteur Agriculture s'est centrée pendant l'an 4 sur trois établissements de formation : l'ITA de Larache, l'ITSA de Tétouan et l'IRTSE de Fouarat.

Lors d'une première mission en l'an 4, la cellule ressource a été formée pour réaliser un audit dans un établissement de formation et une première expérience a été menée avec succès auprès de l'ITA de Larache. À l'issue de cet audit, la cellule ressource, sous la supervision des conseillers technique du projet RÉAPC, a pu produire un rapport d'audit et formuler plusieurs recommandations concernant les composantes : Programmes de formation, Pédagogie et Gestion. Dans ce rapport d'audit, la cellule-ressource a aussi proposé un plan d'intervention à l'intention de l'ITA de Larache.

Une deuxième mission aura permis de concrétiser une partie du plan d'intervention à l'ITA de Larache proposé par la cellule ressource suite à l'audit. Des interventions touchant les aspects, Programmes de formation, Pédagogie et Gestion furent réalisées par les membres de la cellule ressource sous la supervision du conseiller technique.

Par ailleurs, un audit de l'ITSA de Tétouan et de l'IRTSE de Fouarat fut réalisé lors d'une troisième et quatrième mission entre novembre 2015 et février 2016.

Toutes ces missions visaient la poursuite du plan d'élargissement et la formation du personnel de la DEFR à la planification d'un audit. Un plan d'élargissement de l'APC pour le secteur de l'Agriculture s'étalant sur quatre ans et touchant la totalité des établissements de formation de la DEFR fut présenté au CTC en février 2016.

De plus, le personnel de la DEFR a aussi pu bénéficier d'une formation au suivi de gestion pour l'élaboration et la révision des programmes selon le nouveau cadre méthodologique d'élaboration des programmes APC.

À cet effet, la démarche de suivi de gestion pour l'élaboration et la révision des programmes a été amorcée avec le DEFR. Les dimensions traitées contenaient :

- L'état de situation d'un programme
- Les grilles de validation
- Le cahier de charges pour l'AST et le projet de formation

Ces outils furent appliqués au programme *Qualifié Maraîchage*. Un état de situation a été fait à partir des besoins d'ajustements au programme avec la DEFR.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Cette activité a débuté au cours du PTA 3. Pendant cette troisième année, le plan de perfectionnement élaboré et mis en œuvre pour les trois ÉFP (Mohammedia, Souihla et Meknès) a touché les trois thèmes qui avaient été retenus lors de l'analyse des besoins prioritaires de formation : gestion pédagogique, évaluation des apprentissages et stage de formation pratique.

Les travaux sur le plan d'élargissement de l'APC en Agriculture ont aussi commencé en l'an 3. Une première recherche d'informations pertinentes à l'élaboration d'un plan d'élargissement de l'APC pour tous les ÉFP du secteur Agriculture fut effectuée. Puis un projet de plan d'élargissement de l'APC fut élaboré avec une planification sur 9 années. Le projet fut présenté aux autorités de l'opérateur de formation et il fut convenu de s'attarder pour l'instant uniquement aux deux premières années du plan d'élargissement. Les programmes de formation ainsi que les établissements de formation visés par ces deux années furent identifiés. Il a été convenu de mettre sur pied une cellule ressource pour accompagner les établissements du secteur dans la mise en œuvre de l'APC. Au cours du PTA 3, une note ministérielle a donné lieu à la création de la cellule ressource pour accompagner les établissements du secteur dans la mise en œuvre de l'APC.

La cellule ressource du secteur Agriculture est donc opérationnelle depuis février 2015 et des formations furent offertes à ses membres. Le plan d'élargissement de l'APC en Agriculture a ciblé trois établissements de formation (l'ITA de Larache, l'ITSA de Tétouan et l'IRTSE de Fouarat) pour débiter les interventions en l'an 4.

La cellule ressource a été formée pour réaliser un audit dans les établissements de formation et une première expérience a été menée avec succès auprès de l'ITA de Larache. À l'issue de cet audit, la cellule ressource, sous la supervision du conseiller technique du projet RÉAPC, a pu produire un rapport d'audit et formuler un plan d'intervention à l'intention de l'ITA de Larache. Par la suite un audit fut aussi effectué à l'ITSA de Tétouan et à l'IRTSE de Fouarat.

Il est important de souligner que les interventions concernant les audits ont été réalisées par les membres de la cellule ressource. Ces derniers furent formés au préalable par le conseiller technique et accompagnés par celui-ci lors de leurs interventions.

En ce qui concerne l'appui à la gestion des programmes, l'état de situation quant aux produits issus de la démarche d'élaboration du programme *Qualification Maraîchage* a permis de constater les éléments suivants :

Au niveau méthodologique, la version 2004 du programme ne répond pas au cadre méthodologique (2009). L'ampleur du chantier d'élaboration ou d'actualisation du programme au regard du cadre méthodologique 2015 est très grande. Les travaux de révision du programme *Production Maraîchage*, sont suffisamment importants et le DERF doit se positionner à savoir de quelle façon ce programme sera révisé (par une firme ou à l'interne).

Au niveau des ressources humaines :

1. Le OF n'a aucune personne ni équipe désignée pour le suivi de gestion des programmes.
2. L'équipe rencontrée du OF a souligné qu'un besoin de formation serait requis pour exercer les fonctions liées au suivi de gestion des programmes tant au niveau de la démarche que du nouveau cadre méthodologique d'élaboration des programmes par APC.
3. L'équipe rencontrée du OF souhaiterait que la formation et que l'élaboration de la démarche soient arrimées avec les travaux de révision du programme pour en faire ainsi une expérimentation.

Il serait souhaitable que les membres de la cellule ressource soient attirés à une zone spécifique. La DEFR a découpé le Maroc en cinq zones et il serait souhaitable que ce soient les membres attirés à une zone qui interviennent dans leur zone respective de manière à bien répartir les efforts entre les membres de la cellule ressource. La disponibilité variable des membres de la cellule ressource ne permet pas de conclure que ces personnes puissent assumer seules d'autres formations-actions auprès des ÉFP satellites.

Quant à l'appui à la gestion du développement des programmes de formation nécessaires à la mise en œuvre du plan d'élargissement, l'état de situation fait en sorte qu'une réflexion de la part du DERF est requise concernant les travaux à effectuer et les ressources à mobiliser pour la révision des programmes à implanter dans le cadre du pan d'élargissement de l'APC.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Les cibles de l'an 4 furent globalement atteintes. Le plan d'élargissement de l'APC pour le secteur de l'Agriculture fut présenté au CTC en février 2016. Quant à la gestion du développement des programmes de formation, des activités d'appui furent entamées, par contre une réflexion de la part du DERF s'impose concernant le niveau d'effort et les ressources à mobiliser de leur part.

Niveau de résultat : Extrait 1221				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC est terminé.				
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200				
Appui à la gestion selon l'APC et au plan d'élargissement de l'APC : Agriculture, Pêche maritime, Tourisme				
2.3. Appui au plan d'élargissement de l'APC : DFMPs, Pêche maritime				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1221.544 Appui à l'élargissement de l'APC : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification de l'implantation de l'APC dans les ÉFM ciblés, ▪ Préparation des membres de la cellule ressource à l'implantation de l'APC dans les ÉFM ciblés ▪ Appui à la mutualisation des moyens de formation 	PTA 4 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance de formation des gestionnaires de la cellule ressource aux audits, plan d'implantation et de perfectionnement, mécanismes de suivi ▪ Accompagnement en formation /action dans les ÉFM ciblés pour l'an 4 	Mars 2016	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cellule ressource APC ▪ Une quinzaine de jours Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 missions 	En l'an 4, pour les ÉFM ciblés, réalisé à 100% : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'implantation de l'APC dans les ÉFM ciblés ▪ Accompagnement ▪ Plan de suivi et évaluation
1221.545 Appui à la révision ou au développement des programmes de formation nécessaires à la mise en œuvre du plan d'élargissement (Patron de pêche, Officier mécanicien 3 ^e classe, ...)	Séances de formation des méthodologues de la cellule ressource <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au cadre méthodologique révisé, ▪ À la réalisation du cahier des charges des 3 programmes à réviser y compris le niveau d'effort requis ▪ Et au contrôle de la conformité et de la qualité du produit Appui à la décision au sujet de la révision des programmes nécessaires au plan d'élargissement : exécution interne ou externe	Mars 2016	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe méthodologues de la cellule ressource ▪ 20 jours Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 missions 	En l'an 4 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les méthodologues de la cellule ressource sont formés au cadre méthodologique révisé ▪ La planification de la révision des 3 programmes est effectuée (cahier des charges) ▪ Appui à la prise de décision pour la révision des programmes : exécution interne ou externe

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Les missions en l'an 4 sont venues encadrer deux principales activités :

1. L'appui dans la mise en œuvre du plan de perfectionnement des formateurs et des directeurs d'ÉFP dans l'implantation de programmes APC

Au terme de l'an 4, le travail du comité d'implantation du programme d'apprentissage *Mécanicien de navire de pêche - 300 CV* a bien progressé et toutes les phases du processus d'implantation sont entamées. De plus, le travail visant à produire le diagnostic des lieux professionnels dans lesquels les apprentis exerceront des activités d'apprentissage est presque totalement complété.

L'accompagnement réalisé aura permis, en regard du travail d'appui au comité d'implantation de l'ITPM de Larache, de réviser, d'ajuster et de finaliser les feuilles de route relatives aux travaux d'implantation du programme d'apprentissage *Mécanicien navire de pêche - 300 CV*.

2. L'appui dans la mise en œuvre du plan de l'élargissement de l'APC au Département de la Pêche maritime

L'accompagnement a permis de produire le plan de travail de la cellule ressource et le plan d'élargissement de l'APC à l'ensemble des ÉFM. Il a été convenu de répartir les activités planifiées sur quatre années, alors que le plan original, plutôt ambitieux, prévoyait trois ans. De plus, le travail de formation avec les membres de la Cellule ressource ne permet pas à court terme de les libérer rapidement pour l'exécution des activités prévues au plan. Il faut donc également procéder à des ajustements. Le travail d'actualisation du plan d'élargissement fut finalisé et l'an 4 aura vu un premier audit réalisé dans l'établissement désigné soit l'ITPM d'Al Hoceïma.

Un plan d'élargissement de l'APC pour le secteur de la Pêche maritime, visant 13 établissements de formation maritime et s'étalant sur quatre ans, fut présenté au CTC en février 2016.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

L'appui au recadrage des activités en Pêche maritime effectué à l'an 2 aura permis de consolider le bilan de l'implantation de l'APC et de la structure actuelle de gestion de la DFMPs/Pêche maritime, cadre juridique et structure de délégation de pouvoirs et responsabilités et de dégager les principales activités qui composeront les plans de travail dans le cadre du RÉAPC.

Une stratégie d'appui à la gestion et à l'implantation des programmes APC dans les ÉFP fut développée et le recours à la mise en place d'une « cellule ressources APC » au sein de la Direction de la Formation fut envisagée afin qu'elle puisse accompagner efficacement les ITPM dans les implantations.

Au niveau de l'appui aux ÉFP, le concept de site pilote a été retenu. Il a donc été décidé de concentrer l'appui à l'ITPM de Safi au sujet de l'expérimentation de l'implantation de programmes APC en mode résidentiel et à l'ITPM de Larache au sujet de l'expérimentation de l'implantation de programmes en mode de formation par apprentissage.

Les travaux avec la DFMPs/Pêche maritime au cours de l'an 3 auront permis à la Cellule ressource de s'approprier le guide de gestion et de comprendre les différents chapitres traitant des processus, principes et étapes de la gestion ainsi que les démarches proposées. Par ailleurs le plan de formation et de perfectionnement destiné aux membres de la cellule ressource a pu être complété. Quant aux travaux relatifs à « Safi Site pilote », ils auront permis de proposer un modèle de concertation pour les activités d'apprentissage sur le bateau-école.

Ainsi les cibles de l'an 3 ont été atteintes. En effet, 100% des activités visant deux sites pilotes du DPM ont été réalisées. Celles-ci incluaient le perfectionnement de la cellule ressource (Safi), l'élaboration de programmes et leur plan d'implantation (Larache), ainsi que la mutualisation des moyens de formation (entente navires/écoles).

En ce qui concerne l'an 4, les activités visaient principalement la poursuite de l'appui au niveau du Département de la Pêche maritime et des ÉFP : plan d'élargissement de l'APC, mutualisation des moyens, implantation de l'APC dans les ÉFP.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

La planification de la révision des programmes fut arrêtée, par contre il ne fut pas possible de libérer les équipes voulues. Cela n'a pas permis de finaliser le cahier des charges, ni de prendre une décision quant à l'exécution interne ou externe de la révision des programmes.

Par ailleurs, le plan d'élargissement de l'APC pour le secteur de la Pêche maritime fut présenté au CTC en février 2016

Niveau de résultat : Extrait 1221				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC est terminé.				
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200				
Appui à la gestion selon l'APC et au plan d'élargissement de l'APC : Agriculture, Pêche maritime, Tourisme				
2.3. Appui au plan d'élargissement de l'APC : DFR, Tourisme				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1221.522 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC à la DFR Tourisme- audit-plan d'implantation-perfectionnement-suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de l'audit préalable à l'implantation de programmes APC à Mohammedia, Agadir et Fès Anas ▪ Réaliser le plan d'implantation des programmes APC dans les 3 ÉFP ciblés ▪ Appuyer la mise en œuvre du plan d'implantation auprès des 3 ÉFP ciblés 	<p>Mai 2015</p> <p>Mars 2016</p>	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeurs, directeurs des études, responsables équipements, formateurs des 3 ÉFP ciblés en Cuisine et Service de restauration : Mohammedia, Agadir, Fès Anas ▪ 5 missions 	En l'an 4, dans les 3 ÉFP ciblés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Audits réalisés à 100% ▪ Plan d'implantation réalisé à 100% ▪ Appui à la gestion selon l'APC réalisé à 50%

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Les activités du PTA 4 se centrent sur la planification des interventions et l'identification des activités prioritaires à mener dans les trois établissements de référence (Mohammedia, Agadir et Fès), pour faire en sorte que toutes les formations offertes par ces établissements (programme *Cuisine* et *Service de restauration*) soient conformes à l'APC dans les meilleurs délais.

Une première mission aura permis d'effectuer l'audit des trois centres ciblés et de proposer un plan d'élargissement.

Une démarche d'accompagnement et d'appui à la gestion a donc été entamée dès la deuxième mission, portant sur la gestion de la formation dans un contexte d'enseignement-apprentissage selon l'APC.

Au total, cinq missions eurent lieu en l'an 4. Celles-ci auront permis d'élaborer, suite à l'audit des trois ÉFP ciblés, une planification des phases d'implantation des programmes APC permettant d'atteindre les résultats suivants :

- Un scénario d'implantation fut déposé pour la gestion de l'implantation des programmes *Cuisine* (CU) et *Service de restauration* (SR)
- Des chronogrammes de formation furent élaborés pour les programmes ciblés
- Des formateurs furent assignés aux programmes CU et SR
- Des espaces de formation furent assignés aux différents modules (optimisation de l'utilisation des classes et des ateliers)
- Des mécanismes furent installés pour le suivi et la gestion des ressources matérielles (inventaires et besoins de matériel lors des ateliers et des évaluations)
- Les besoins en personnel d'appui furent établis (réfectoire et cuisine de collectivité)

De plus les deux dernières missions de l'an 4 auront permis :

- D'effectuer un suivi de la planification qui a été effectuée dans la première phase d'implantation (Mai 2015) des programmes APC pour chaque établissement (calendrier et équipes de travail)
- De valider l'élaboration du chronogramme pour les programmes CU et SR dans chaque établissement et régulariser les situations jugées problématiques
- De valider l'assignation des formateurs des programmes CU et SR par module et apporter les correctifs jugés nécessaires
- De valider et s'assurer que les aménagements proposés ont été réalisés. Valider l'assignation des espaces de formation et apporter les correctifs jugés nécessaires (optimisation de l'utilisation des classes et des ateliers)
- D'effectuer le suivi et la gestion des ressources matérielles (inventaire et besoins de matériel lors des ateliers et des évaluations pratiques)
- De s'assurer du respect de l'environnement pédagogique et valider que la préparation des repas pour la collectivité n'interfère pas avec les activités de formation (réfectoire et cuisine de collectivité).
- De déterminer le plan d'élargissement de l'APC pour le secteur du Tourisme et visant quatre centres d'excellence (Marrakech, Mohammedia, Agadir et Fès Anas)

Enfin, au niveau de la gestion, le Guide de gestion des ÉFP a servi de cadre de référence aux activités d'appui. Ainsi, les thèmes traités furent :

- La gestion du stagiaire
- La gestion des programmes de formation
- Processus de gestion
- Démarche de gestion des épreuves de sanction

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Au cours de l'an 2 du projet, les interventions en appui à la mise en œuvre des programmes APC se sont concentrées sur l'ISTAHT de Marrakech. Ces interventions ont notamment conduit à consolider la situation des programmes de « Cuisine » et de « Service de restauration ».

Le PTA 3 avait retenu comme priorité d'appuyer la DRF Tourisme dans l'arrimage du développement de leur dispositif de formation aux stratégies de développement sectorielles Vision 2020 pour le Tourisme et plus concrètement d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'élargissement de l'APC auprès de centres d'excellence. Au cours de l'an 3, une première étape de la stratégie ministérielle de repositionnement aura permis d'identifier trois établissements de référence (Mohammedia, Agadir et Fès).

Les activités du premier semestre du PTA 4 se sont centrées sur l'appui aux ÉFP ciblés dans la planification des interventions et l'identification des activités prioritaires à mener pour favoriser un passage vers l'APC dans les meilleures conditions et délais possibles.

Par contre, un suivi plus soutenu devra être fait auprès de l'établissement à Agadir où aucune modification des aménagements proposée n'a été apportée. Il est important de souligner que ces modifications sont incontournables pour la bonne implantation de l'APC. Par ailleurs, il sera aussi important de prévoir, et ce pour les trois ÉFP, un nombre suffisant de petits équipements pour chaque section/groupe de stagiaires. De plus, la matière première (aliments) doit être en quantité suffisante pour chaque stagiaire lors de la formation.

L'environnement pédagogique a été respecté, mais il faudra délimiter l'aire de travail du personnel affecté au réfectoire et à la cuisine collective. Il est en effet primordial de porter une attention aux impacts sur les stagiaires lors du travail à réaliser pour la collectivité.

En attente du nouveau logiciel de gestion ÉLISA, il ne fut pas possible d'avancer sur : la gestion de l'assiduité des stagiaires, la gestion des apprentissages théoriques et pratiques (soutien aux stagiaires en difficultés), la gestion des examens, des échecs et des reprises.

Il sera aussi important de mobiliser les responsables du DRF pour accompagner les missions des conseillers RÉAPC afin que cette Direction puisse prendre ultérieurement le relais lors du passage à l'APC de la totalité de leurs centres de formation.

De plus il est nécessaire de bien coordonner les activités de formation continue de la DRF avec les activités à mener dans le cadre du projet RÉAPC pour une meilleure cohérence et optimisation des ressources.

Il est aussi souhaitable que la DRF favorise un passage progressif à l'APC et identifie dès que possible les personnes de la DRF et des ÉFP ciblés appelées à composer l'équipe d'implantation et de confirmer leur mandat initial qui se prolongera tout au long de la démarche d'implantation des programmes retenus.

Finalement, les activités menées à ce jour pour l'élargissement de l'APC dans les établissements de formation sont venues appuyer le plan défini par la DRF.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Le plan d'élargissement de l'APC pour le secteur du Tourisme fut présenté au CTC en février 2016, il s'insère dans la planification du ministère du Tourisme (Contrat RH, Hôtellerie Tourisme 2014-2020 et Label Excellence)

La réalisation de missions d'études au Canada destinées aux secteurs de la Pêche maritime, de l'Agriculture et du Tourisme visait le **développement d'une meilleure compréhension des Systèmes de Formation Professionnelle (SFP)** et du transfert d'expertise possible au contexte marocain.

Niveau de résultat : Exrant 1222				
Description du résultat L'appui technique au développement de formations-actions en APC est terminé				
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200				
2.4. Mission d'études au Canada - DRF Tourisme				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1222.503 Développer une meilleure compréhension des systèmes externes de formation professionnelle et identifier les bonnes pratiques de gestion	-Réalisation d'une mission d'études au Canada : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction DRF Tourisme ▪ Directions d'ÉFP Tourisme ▪ Représentants du Secteur privé 	Octobre 2015	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction DRF Tourisme ▪ Directions d'ÉFP Tourisme ▪ Représentants du Secteur privé Partie canadienne Équivalent d'une mission	Réalisé en l'an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisés pendant la période couverte par le rapport

Une mission d'études au Canada a été planifiée dans le cadre du PTA 4 pour le secteur du Tourisme.

Cette mission s'est déroulée en octobre 2015 et avait pour but de permettre aux ressources marocaines qui y participaient (DRF/Tourisme, Institut Spécialisé de Technologie Hôtelière et Touristique d'Agadir et la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière) de s'informer du système de FP du secteur du Tourisme du Québec et de son pilotage ainsi que de se familiariser avec la pratique partenariale le soutenant. Elles visaient également à :

- renseigner sur les bonnes pratiques en matière d'implantation de programmes de formation en APC ;
- mieux cerner les rôles respectifs du Central et des ÉFP lors de ces implantations ;
- prendre connaissance des pratiques en matière d'organisation des ÉFP, de gestion des programmes, de mesure de leur performance et de gestion des relations avec les partenaires ;
- prendre connaissance des pratiques en matière de partenariat entre les ÉFP et leur environnement socioéconomique et des modalités de mise en œuvre de ce partenariat.

Au total cinq ressources marocaines ont participé à cette mission au Canada.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Trois missions d'études furent organisées au Canada au profit des trois secteurs. Le secteur de la Pêche maritime a bénéficié de la première (octobre 2014), une deuxième fut organisée au profit du secteur de l'Agriculture (novembre 2014) et finalement une troisième a bénéficié au secteur du Tourisme (octobre 2015).

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Les trois missions d'études furent organisées tel que prévu.

Un appui à l'élargissement de l'APC par la **formation à distance** a été demandé par le DFMPSP/Pêche maritime et la DEFR/Agriculture.

Niveau de résultat : Extrait 1221				
Description du résultat L'appui technique au développement d'outils de gestion selon l'APC est terminé.				
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200				
2.5. Appui à l'élargissement de l'APC, formation à distance et visioconférence				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1221.546 Appui à l'élargissement de l'APC, formation à distance supportée par le système de visioconférence auprès des ÉFP du DFMPSP/Pêche maritime et de la DEFR (transfert d'expertise en Tourisme au moment jugé opportun)	Diagnostic et cahier des charges	Mars 2016	Partie marocaine Direction un ÉFP – DPMS Direction un ÉFP - DEFR Partie canadienne 1 C.T. 1 mission	Diagnostic et cahier des charges réalisé en l'an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

À l'issue de la mission d'études effectuée au Canada en octobre 2014 au bénéfice du secteur de la Pêche maritime, le DFMPSP a manifesté son intérêt pour l'implantation d'un système de visioconférence dans les trois pôles régionaux, en vue d'appuyer l'implantation de l'APC auprès des stagiaires et le perfectionnement des formateurs APC.

Au cours d'une mission du conseiller technique RÉAPC en gestion APC, une première démonstration par visioconférence dans une optique d'utilisation de ce médium par la DFMPSP, a eu lieu à Larache. Une série d'essais se sont déroulés permettant de tester les limites de la bande passante et surtout les capacités d'un système de visioconférence portable.

En regard de l'utilisation de la visioconférence, il était important de pouvoir statuer sur la nature des besoins, à court, moyen et long terme et sur la séquence d'implantation progressive de la visioconférence.

Ainsi, une étude comparative (Benchmarking) fut menée pour analyser et évaluer plusieurs choix technologiques de visioconférence. L'étude prit en considération plusieurs critères techniques et pédagogiques afin d'obtenir un portrait complet des choix technologiques disponibles sur le marché. L'étude a identifié des solutions technologiques en fonction des besoins identifiés et du budget disponible.

Suite aux résultats du benchmarking, une mission en mars 2016 visant l'intégration et l'utilisation de la visioconférence dans l'implantation de l'APC et dans le perfectionnement des ressources APC a aussi été entamée.

Dans le cadre de cette activité, les actions menées à l'an 4 auront permis :

- Le recrutement d'un expert technique en informatique pour le fonctionnement et l'opération d'un système de visioconférence à partir du CQPM de Tanger ;
- Le choix du site d'implantation pour la visioconférence soit le CQPM de Tanger ou le ISPM d'Agadir ;
- Le choix de la fibre optique pour la desserte d'une bande passante haute performance.
- De définir le niveau de performance du système portatif de *vidyoconférence*;
- De reconnaître l'importance d'un soutien technique pour le fonctionnement et l'opération d'un système de visioconférence ;
- D'analyser la disponibilité d'une bande passante haute performance soit par une ligne spécialisée ou dédiée, soit par l'intégration au réseau MARWAN.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Cette activité ayant débuté au cours du PTA 4, le cumulatif correspond donc à ce qui apparaît dans l'encadré précédent.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Aucune variance à signaler aux résultats attendus au PTA4.

Composante 3 : Appui aux établissements – Série 1300

Des formations-actions sont venues appuyer et renforcer les équipes APC des ÉFP du secteur de l'Agriculture, de la Pêche maritime et du Tourisme, en matière d'organisation de la formation, de planification pédagogique, de suivi des stagiaires, d'organisation de la gestion de l'évaluation des apprentissages et de l'élaboration des épreuves et liaison avec le secteur privé. Des audits pédagogiques et matériels et la révision de programmes de formation sont aussi venus appuyer la mise en œuvre de l'implantation (élargissement et généralisation) de l'APC.

Niveau de résultat : Extrait 1322				
Description du résultat L'appui technique à la formation des formateurs et des directeurs d'ÉFP pour l'implantation de programmes APC est réalisé.				
Composante 3 : Appui aux Établissements-Série 1300				
Appui à la gestion selon l'APC, à la planification pédagogique, aux activités d'apprentissage et d'évaluation dans les ÉFP : Agriculture, Tourisme, Pêche maritime				
3.1. Appui à la pédagogie selon l'APC : DEFR Agriculture				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1322.405 Appuyer le perfectionnement de la cellule ressource au DEFR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de perfectionnement à partir de l'audit et du plan d'implantation de l'APC dans les ÉFP et satellites cibles en l'an 4 ▪ Accompagnement dans les ÉFP et les satellites pour la réalisation du plan de perfectionnement 	Mars 2016	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cellule ressource au complet 12 jours ▪ Cellule ressource par régions cibles 12 jours Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 missions 	Plan de perfectionnement réalisé à 80% dans ÉFP pôles et satellites cibles en l'an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

La poursuite des travaux visant l'élargissement de l'APC dans le secteur Agriculture s'est centrée pendant l'an 4 sur trois établissements de formation : l'ITA de Larache, l'ITSA de Tétouan et l'IRTSE de Fouarat.

Lors d'une première mission en l'an 4, la cellule ressource a été formée aux aspects pédagogiques touchant l'audit d'un établissement de formation (profil des formateurs, planification pédagogique, besoin de perfectionnement, etc.) et une première expérience a été menée avec succès auprès de l'ITA de Larache.

Une deuxième mission aura permis de concrétiser une partie du plan d'intervention à l'ITA de Larache proposé par la cellule ressource suite à l'audit. Des interventions touchant les aspects pédagogiques furent réalisées par les membres de la cellule ressource sous la supervision du conseiller technique.

Par ailleurs, un audit de l'ITSA de Tétouan et de l'IRTSE de Fouarat fut réalisé lors d'une troisième et quatrième mission entre novembre 2015 et février 2016.

Toutes ces missions visaient la poursuite du plan d'élargissement et la formation pédagogique du personnel des établissements de formation ciblés.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Au cours de l'an 2, un plan de perfectionnement avait été élaboré et réalisé auprès des trois ÉFP (Mohammedia, Souihla et Meknès). Trois thèmes avaient été retenus : gestion pédagogique, évaluation des apprentissages et stage de formation pratique. La formation et la production de documents supports ont été complétées à 100% dans le cadre du PTA 3.

Cette activité a débuté au cours du PTA 3. Pendant cette troisième année, le plan de perfectionnement élaboré et mis en œuvre pour les trois ÉFP (Mohammedia, Souihla et Meknès) a touché les trois thèmes qui avaient été retenus lors de l'analyse des besoins prioritaires de formation : gestion pédagogique, évaluation des apprentissages et stage de formation pratique.

Les travaux sur le plan d'élargissement de l'APC en Agriculture ont aussi commencé en l'an 3. Une première recherche d'informations pertinentes à l'élaboration d'un plan d'élargissement de l'APC pour tous les ÉFP du secteur Agriculture fut effectuée. Puis un projet de plan d'élargissement de l'APC fut élaboré avec une planification sur 9 années. Le projet fut présenté aux autorités de l'Opérateur de formation et il fut convenu de s'attarder pour l'instant uniquement aux deux premières années du plan d'élargissement. Les programmes de formation ainsi que les établissements de formation visés par ces deux années furent identifiés. Il a été convenu de mettre sur pied une cellule ressource pour accompagner les établissements du secteur dans la mise en œuvre de l'APC. Au cours du PTA 3, une note ministérielle a donné lieu à la création de la cellule ressource pour accompagner les établissements du secteur dans la mise en œuvre de l'APC.

La cellule ressource du secteur Agriculture est donc opérationnelle depuis février 2015. Le plan d'élargissement de l'APC en Agriculture a ciblé trois établissements de formation (l'ITA de Larache, l'ITSA de Tétouan et l'IRTSE de Fouarat) pour débiter les interventions en l'an 4.

Le plan d'élargissement se déroule selon le plan de travail établi et le plan de perfectionnement élaboré en l'an 3. Par contre, la disponibilité variable des membres de la cellule ressource ne permet pas de conclure que ces personnes puissent assumer seules d'autres formations-actions auprès des ÉFP satellites.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Aucune variance à signaler aux résultats attendus au PTA4.

Niveau de résultat : Extrait 1322				
Description du résultat L'appui technique à la formation des formateurs et des directeurs d'ÉFP pour l'implantation de programmes APC est réalisé.				
Composante 3 : Appui aux Établissements-Série 1300				
Appui à la gestion selon l'APC, à la planification pédagogique, aux activités d'apprentissage et d'évaluation dans les ÉFP : Agriculture, Tourisme, Pêche maritime				
3.1. Appui à la pédagogie selon l'APC : DFR, Tourisme				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1322.424 Appuyer l'implantation de l'APC dans les 3 ÉFP ciblés (Mohammedia, Agadir, Fès Anas)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de perfectionnement à partir de l'audit et du plan d'implantation de l'APC dans les 3 ÉFP ciblés en l'an 4 ▪ Accompagnement dans les 3 ÉFP ciblés pour la réalisation du plan de perfectionnement 	Plan de perfectionnement réalisé à 50% dans ÉFP et satellites ciblés	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeurs, directeurs des études, responsables de l'équipement, formateurs des programmes cuisine et services de restauration dans les 3 ÉFP ciblés et délégués de l'équipe DFR Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 missions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de perfectionnement dans les 3 ÉFP ciblés en l'an 4 réalisé à 100%

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisés pendant la période couverte par le rapport

Les activités du PTA 4 se centrent sur le perfectionnement du personnel formateur dans la planification pédagogique des trois établissements de référence (Mohammedia, Agadir et Fès), pour faire en sorte que les deux programmes ciblés dans ces établissements (programme *Cuisine* et *Service de restauration*) soient conformes à l'APC dans les meilleurs délais.

Au total trois missions en l'an 4 auront permis, suite à l'audit des ressources humaines des trois centres ciblés, de proposer un plan de perfectionnement et d'entamer une démarche d'accompagnement et d'appui à la planification pédagogique de la formation dans un contexte d'enseignement-apprentissage selon l'APC.

Les interventions auprès des formateurs des ÉFP visés auront permis de produire des outils pédagogiques et d'évaluation des apprentissages pour les programmes CU et SR : plans de modules, grilles d'évaluations formative.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

La mise en œuvre de l'appui à l'OF Tourisme a connu un important ralentissement. La demande de révision des deux programmes CU et SR initialement voués à leur élargissement a centré les efforts du RÉAPC sur une analyse des deux programmes et sur un chantier de révision – actualisation non prévu.

Sont alors survenus divers problèmes d'interprétation du besoin de révision et de gestion interne de relations de travail. Les blocages observés sur ces deux aspects ont été dénoués en fin du PTA 2. L'intervention d'un méthodologue RÉAPC auprès des deux équipes de formateurs CU et SR de l'ÉFP de Marrakech a été tardive mais déterminante.

La version actualisée des deux programmes et de leurs guides est déposée au Département de la formation professionnelle et à l'OF Tourisme. Il leur revenait de prendre les mesures officielles nécessaires avant la mise en œuvre du plan d'élargissement APC prévu au PTA4. À ce jour, il n'y a pas eu de diffusion officielle du plan d'élargissement de la DRF.

Les activités du PTA 4 se sont donc centrées sur l'appui aux ÉFP ciblés dans la planification des interventions et l'identification des activités prioritaires à mener pour favoriser un passage vers l'APC dans les meilleures conditions et délais possibles.

Par ailleurs, le temps alloué aux interventions auprès du personnel formateur est très limité et la charge de travail considérable. Il faudrait s'assurer que tous les formateurs ciblés par le l'élargissement de l'APC soient libérés de leur temps d'enseignement afin de pouvoir tous profiter de l'accompagnement offert pour la production des documents pédagogiques. Il serait aussi souhaitable de bien coordonner les activités de formation continue de la DRF avec les activités à mener dans le cadre du projet RÉAPC pour une meilleure optimisation des ressources.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Le plan de perfectionnement du personnel formateur des trois ÉFP ciblés fut réalisé tel que prévu au PTA 4.

Niveau de résultat : Extrait 1322				
Description du résultat L'appui technique à la formation des formateurs et des directeurs d'ÉFP pour l'implantation de programmes APC est réalisé.				
Composante 3 : Appui aux Établissements-Série 1300				
Appui à la gestion selon l'APC, à la planification pédagogique, aux activités d'apprentissage et d'évaluation dans les ÉFP : Agriculture, Tourisme, Pêche maritime				
3.1. Appui à la pédagogie selon l'APC : DFMPs, Pêche maritime				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an 4
1322.445 Appui à l'élargissement de l'APC, volet pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des membres de la cellule ressource à l'implantation de l'APC dans les ÉFM ciblés ; ▪ Appui aux ÉFM ciblés directement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance de formation des membres, volet pédagogique, de la cellule ressource ▪ Accompagnement en formation /action dans les ÉFM ciblés pour l'an 4 	Mars 2016	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Membre de la cellule ressource, volet pédagogique ▪ Une dizaine de jours Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 mission 	En l'an 4, pour les ÉFM ciblés, réalisé à 80% : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Perfectionnement cellule ressource, volet pédagogique ▪ Accompagnement dans les ÉFM ciblés

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisés pendant la période couverte par le rapport

L'an 4 aura permis d'entamer le plan de perfectionnement de quelques membres de la cellule ressource et des formateurs des ÉFP de la région sud. Les formations/actions furent offertes à l'ITM de Tan Tan autre établissement ciblé par le plan d'élargissement de l'APC du secteur de la Pêche maritime.

Trois sessions de formation furent organisées et portaient sur :

- Grands principes et concepts de l'APC (compétence, processus d'élaboration, évaluation des apprentissages, etc.).
- Les documents du curriculum : programme de formation, guide pédagogique (le cas échéant), Référentiel d'évaluation.
- La planification pédagogique (élaboration d'un plan de module et d'un plan de leçon, détermination et élaboration d'activités d'apprentissage en lien avec le plan de module et le plan de leçon, mise en œuvre d'une activité d'apprentissage, prise en considération des phases d'acquisition d'une compétence)
- L'évaluation de sanction (interprétation d'un Référentiel d'évaluation, élaboration d'une épreuve pratique, élaboration d'une épreuve de connaissances pratiques).

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

Plusieurs missions ont été réalisées depuis le début du projet. La première s'est tenue en février 2013 ; cette mission concernait le diagnostic de l'implantation de l'APC à Safi et à Larache.

Par la suite, trois missions ont été menées : 2 à Safi (mars et novembre 2014) et une à Agadir (jan/fév. 2015). Jusqu'à maintenant ces trois dernières missions visaient la formation de formateurs à propos des concepts de base de l'APC, l'appropriation des documents programme à des fins de production d'activités d'apprentissage et d'évaluation. Ces trois formations se sont adressées à des formateurs, pour la majeure partie, mais aussi à des membres du groupe noyau (mission mars 2014) qui n'ont toutefois pas assisté à la totalité de la formation en mars 2014.

Certains progrès ont été réalisés avec le personnel des établissements de Safi et d'Agadir puisque la plupart des participants savent maintenant comment s'approprier les documents programme pour élaborer des activités d'apprentissage et d'évaluation ainsi que pour élaborer le plan de module.

Au terme du PTA 4, un plan de perfectionnement fut établi et des formations/actions furent dispensées à l'ITM de Tan Tan. Ces sessions de formation furent offertes au personnel provenant de tous les établissements de formation du DPM de la région sud du pays.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Les activités planifiées à l'an 4 se sont déroulées tel que prévu.

Composante 4 : Appui au Secteur privé - Série 1400 (CGEM et FR/AP)

Les activités de consultation encadrant cette composante aura permis l'ouverture d'une collaboration directe et soutenue entre le DFP et la CGEM visant une **structure de pilotage et de partenariat du SFP**.

Niveau de résultat : Extrait 1411				
Description du résultat				
L'appui technique permettant une participation significative des partenaires du secteur privé (CGEM, F/AP) à la structure de pilotage en matière d'ingénierie de formation et de gestion de l'APC (comité national de pilotage, comités sectoriels, comités de gestion des ÉFP) et une représentation équilibrée des femmes et des hommes est achevé.				
Composante 4 : Appui au secteur privé – Série 1400				
Activité PTA 4	Livrables PTA 4	Échéancier	Niveau d'effort	Cible an
1412.102 Poursuivre l'analyse des besoins en concertation avec la CGEM et ses partenaires, au sujet de la réingénierie de la formation continue auprès des GIAC et supporter la révision des procédures liées au CSF/GIAC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic ▪ Recommandations 	Septembre 2015	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ À préciser dans les TDR de missions Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 missions 	Réalisé à 100% an 4
1412.103 Proposer un plan de travail dans le cadre du RÉAPC répondant aux besoins identifiés et, après accord entre les parties prenantes, mettre en œuvre le plan de travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de travail (PTA4/5) ▪ Activités de mise en œuvre du plan de travail 	Mars 2015	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ À préciser dans les TDR de missions Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 missions 	Réalisé à 50% an 4
1412.201 Développer une meilleure compréhension des systèmes externes de formation professionnelle et identifier les bonnes pratiques de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'une mission d'études au Canada portant sur la gestion ministérielle de la formation professionnelle, les mécanismes de régulation emploi/formation et les principaux dispositifs de formation en place 	Octobre 2015	Partie marocaine <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 à 5 personnes de la CGEM et du DFP Partie canadienne <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 mission (Organisateur/ accompagnateur) 	1 mission au Canada réalisée an 4

Appréciation des résultats atteints :

Progrès réalisé pendant la période couverte par le rapport

Une mission d'études au Canada a été planifiée dans le cadre du PTA 4.

Cette mission s'est déroulée en mai 2015 et avait pour but de sensibiliser les membres de la délégation marocaine formée de représentants du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et de la Commission Formation professionnelle de la CGEM, à l'impératif d'un dispositif partenarial soutenu par les pouvoirs publics et autonome dans la gestion de projets de formation continue financés par les contributions des entreprises en vertu de la loi sur les compétences. Cette mission fut d'autant plus instructive suite à une décision de l'État marocain de confier aux partenaires la gestion des « contrats spéciaux de formation ».

Enfin, la mission d'études répondait aussi aux souhaits de la délégation de s'informer des outils de régulation du marché du travail, notamment le système d'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec (analyse courante et prévisions) ainsi que du système canadien de classification des professions.

Au total quatre ressources marocaines ont participé à cette mission au Canada.

Une première mission en l'an 4 a donné suite à la mission d'études effectuée en avril-mai 2014 dans le cadre du PTA 3 et aux rencontres organisées avec les responsables de la commission formation de la CGEM en février et septembre 2015 et à la visite de travail organisée au Canada en Mai 2015.

Pendant cette mission, les conseillers techniques du projet ont procédé à la consultation des partenaires du secteur privé (CGEM, GIAC, Observatoire du marché du travail, UMT) et du DFP en vue de recueillir le rôle joué par leur organisme en rapport avec la formation continue (CSF), leur appréciation de la réforme de juin 2014 et leur vision au sujet de la veille sur les métiers et professions.

En fonction des constats observés, une proposition d'appui du projet RÉAPC fut formulée. Cet appui concerne notamment l'accompagnement des GIAC et branches professionnelles dans la mise en place de la réforme des CSF, les ingénieries sectorielles, la production des REM/REC et la veille sur les métiers et marché de l'emploi.

Progrès réalisé depuis le début du RÉAPC (cumulatif)

On relève 4 phases d'intervention dans cette composante au des années 2-3 et 4 du RÉAPC.

- a) Une **phase de lancement des travaux de la composante 4**, caractérisée par une mission d'étude au Canada, en avril 2013, de la haute direction du DFP et d'une cadre supérieure du ministère marocain des Finances.
- b) Une **phase de diagnostic et de proposition de dispositif partenarial du système marocain de formation professionnelle**
- c) Une **phase de sensibilisation des opérateurs publics de formation à l'enjeu du partenariat** et, notamment, à leur familiarisation avec l'approche des comités sectoriels prônée par le dispositif partenarial proposé. Cette phase a donné lieu à trois missions d'études au Canada au bénéfice des responsables des opérateurs publics de formation (Agriculture, Pêche maritime et Tourisme).
- d) Une **phase de travaux (d'appui à la CGEM) découlant du rapprochement DFP – CGEM**, rendu possible dans la foulée du débat sur le partenariat soulevé par le projet RÉAPC, et marquant une avancée dans ce domaine.

Même si elle doit être améliorée et complétée par la consultation des partenaires socio-économiques, la proposition de dispositif partenarial constitue un pas important dans la construction et l'organisation du partenariat entourant la formation professionnelle au Maroc.

Variance par rapport aux prévisions de l'année en cours, résultats inattendus

Les cibles de l'An 4 furent atteintes et une proposition de dispositif partenarial devant soutenir ce système de FP fut soumise, pour commentaires, aux instances du DFP et des opérateurs publics de formation et présentée au CTC de février 2016, à titre de document d'orientation

Composante 5 – Gestion du projet

La mise en œuvre du plan de travail de l'an 4 du RÉAPC a mobilisé 19 conseillers canadiens et 3 ressources marocaines, lesquels furent soutenus par une équipe de gestion-administration formée de trois personnes. Les activités de l'an 4 se sont concrétisées par 57 missions sur le terrain et 16 intermissions menées par les conseillers RÉAPC pour un total de 1818 jours d'expertise.

Pendant l'an 4, les partenaires marocains ont mobilisé près de 380 ressources pendant 1904 jours, lesquelles ont participé aux divers ateliers de formation/action et de production d'outils pédagogiques et administratifs.

Toutes les missions ont fait l'objet de Termes de référence (TDR) approuvés par les partenaires du MAECD et les responsables marocains ainsi que de rapports de missions et, lorsque jugé nécessaire, des séances de restitution et de recadrage furent aussi réalisées.

Les livrables (produits et services) ciblés à l'an 4 ont globalement été réalisés sans écart par rapport à ce qui avait été prévu. Parmi ceux-ci, deux seront présentés au CTC d'octobre 2016 au lieu de celui de mars 2016. Il s'agit de l'Étude préliminaire pour le secteur de la Pêche maritime et les plans d'élargissement des trois opérateurs de formation (DEFR Agriculture, DFMPs Pêche maritime et DRF Tourisme).

4. Synthèse des missions de l'an 4

	Missions prévues	Jours prévus	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	Jrs réalisés	Inter-missions	Missions réalisées	Commentaires
Composante 1 : Appui au DFP																		
Application cadre référence gestion (S.C)		22			30										30	1		Rapport final avec recommandations présenté au CTC et CD
Adéquation formation emploi et benchmark (mission 2 sem.) C. Courchesne et Emna Brahams	4	76		16				27		8			25		76	1	3	Benchmark version finale- finalisation entente HCP - termes de référence système de planification
Gestion déléguée (P.B)	3	88	17						22	6	21	22			88	2	3	Modèle de gestion, reddition de comptes, normes de financement rapport final
Cadre élaboration programmes APC Résidentiel-programme DEFR (A. Adan) Commission de validation des programmes	2	77		25	12	10		11	22						80	3	2	Terminer programme DEFR et finaliser cadre méthodologique- résidentiel- commission de validation des programmes
Cadre élaboration programmes APC apprentissage-programme DFMPs (L..Marchessault) Commission de validation des programmes	3	89	25	23	12			11	16						87	2	3	Terminer programme DPM et finaliser cadre méthodologique – apprentissage – commission de validation des programmes
ÉÉG (mission 2 sem.) (C.Solar)	3	48	16							16		20	16		68	1	3	Référentiel valeurs et normes -guide des bonnes pratiques appui aux DF et aux ÉFP
ÉÉG - Fatima ZAHID		5	5												5			Plan de formation ÉÉG
Communication (mission 2 sem.) (M. Belabdi)	3	48	20		16	15			16				16		83	1	4	Mise en œuvre du plan de communication DF 3OF/OF / ÉFP
Adapter les outils de gestion et le cadre administratif et réglementaire régissant le secteur privé de formation aux exigences de l'APC (P. Bélanger)	2	44								16			28		44		2	Diagnostic et feuille de route DCPSPF
Institut national de formation des formateurs et des maîtres d'apprentissage (A. Adan)	1	22											22		22		1	Appui au développement de la programmation pédagogique
Les petits métiers (F.Z El Hirech)	2	22		13											13	1		Proposition de TDR pour la réalisation d'une nomenclature des petits métiers et l'accompagnement du DFP à des fins de reconnaissance de compétences pour les publics cibles
Cadre intermédiaire (F. Z El Hirech (20) et A. Ouahab (14) et experts locaux (5))										19	20				39	1		
Totaux	23	541													635	13	21	
Composante 2 : Appui aux départements formateurs																		
Guide de gestion (G.F)	2	62	6	12					28			22			68	1	2	Finalisation guide de gestion partie 2 (outils et plan d'implantation

	Missions prévues	Jours prévus	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	Jrs réalisés	Inter-missions	Missions réalisées	Commentaires
Guide de gestion (A.O)		46	6	8					10			22			46			Finalisation guide de gestion partie 2 (outils) et plan d'implantation et formation
Portrait de secteur pêches Études préliminaires (Adéquation formation/emploi) Ressource marocaine (30 jrs) (F.L et à nommer)	3	81	22	15							21		20		78	1	3	Finalisation portrait de secteur et appui à l'étude préliminaire recommandée
Ressource marocaine - études préliminaires (Rafiky. A)		30	6,5								9,5	10	13		39			Finalisation portrait de secteur et appui à l'étude préliminaire recommandée
Appui à la gestion APC et élargissement de l'APC/DRF/ Tourisme (S.C, L.I et à B.M)	5	116	2/4 5		20				22				22		109		5	Plan implantation de l'APC appui au DF et aux 3 ÉFP ciblés
Appui à la gestion APC et élargissement de l'APC/DEFR/ Agriculture (G.F et à D.D)	4	88		16					6	22	22		22		88		4	Formation cellule ressource et élargissement : 2 ÉFP pôles et satellites (volet gestion de l'APC)
Appui à la gestion APC et élargissement de l'APC/DFMPS /Pêche maritime (mission 2 sem.) (R.L)	4	64		21						16		20	16		73		4	Accompagnement plan implantation de l'APC auprès des 12 EFM et mutualisation ressources, plan de suivi /évaluation implantation APC
Système de gestion informatisée en soutien à l'APC (DFMPS, DEFP, DFR) (à nommer)	1	22													0	0	0	Diagnostic et cahier des charges (ÉFP au DPM et DEFR)
Élargissement APC formation à distance et système visio conférence (DFMPS, DEFR) Labillois, Pelland)	1	22									11	22			33	1	2	Diagnostic et cahier des charges (Expérimentation DPM)
Analyse comparée de SFP - mission d'études au Canada (DRF/Tourisme) (L.I)		22							11						11		1	Mission au Canada Tourisme (reportée de l'an 3)
Totaux	20	553													545	3	21	
Composante 3 : Appui aux ÉFP																		
Appui ÉFP DFR/Tourisme (J. Latulippe)	3	66			16				22				22		60		3	Accompagnement implantation APC- cellule ressource et ÉFP
Appui DEFR - développement programmes de formation (voir si utile au DFMPS/Pêche maritime et DFR/Tourisme) (A. Adan)	1	22											2		2			Formation méthodologues de la cellule ressource (cahier des charges, contrôle conformité au cadre él.. progr.. APC)
Appui ÉFP DEFR/Agriculture (P. Millette)	4	88		22					22	22			22		88		4	Formation cellule ressource et élargissement : 2 ÉFP pôles et satellites (volet pédagogique de l'APC)
Appui informatique DFMPS (M. Abatalib)				10					10	13					33			
Appui ÉFP DFMPS (L. Marchessault), ETF et programme	3	66							12		16		22		50		2	Appui à la cellule ressource et appui au ÉFP en implantation APC
Totaux	11	242													233	0	9	

	Missions prévues	Jours prévus	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	Jrs réalisés	Inter-missions	Missions réalisées	Commentaires
Composante 4 : Appui au secteur privé																		
Appui ingénierie sectorielle formation continue (S.B)	3	48							22				16		38		2	GIACS et CSF
Appui ingénierie sectorielle formation continue (A.O)	0	48							14				16		30			GIACS et CSF
Analyse comparée de SFP - mission d'études (S.B et L.I)	0	22		11											11		1	Mission au Canada DFP et CGEM (reportée de l'an 3)
Totaux	3	118													79	0	3	
Composante 5 : Gestion du projet																		
Directeur canadien au Maroc (J.B)	3	200													174		3	Gestion du PTA4 avec partenaires et gestion équipe RÉAPC
Coordonnateur au Canada (L.I)	2	100													100		2	Logistique de l'équipe RÉAPC, TDR et rapports de mission, rapports MAECD
Adjointe Administrative au Canada (S.M)		80													80			Budget du RÉAPC
Totaux	5	380													354	0	5	
Totaux	62	1834													1846	16	59	

Note : les intermissions au Canada (int.) sont comptées au niveau des jours (honoraires) mais non au niveau des missions (dép. remboursables)

Légende des couleurs :

Expertise canadienne	
Expertise marocaine	
Intermissions au Canada	
Voyage étude ou mission partagée	

	Prévues	Réalisées
Missions	62	59
Intermissions		16
Nombre de jours	1834	1846

Annexes

Annexe 1 : Calendriers des missions de l'an 4 du RÉAPC

Calendrier du groupe 1 : avril/ mai 2015

Missions de avril / mai 2015 reprogrammées en l'an 4					
Composante 1- appui au DFP					
Noms C.T.	Dates de la mission	Activité du PTA4	Partenaires concernés	TDR et approbations	
Mustapha Belabdi	17 avril au 2 mai	1112.603 Mettre en œuvre le plan et les outils de communication auprès des DF/OF/ ÉFP	DFP/DPÉ	TDR RÉAPC	MAECD/DFP/DPÉ Approuvé
Fatima El Hirech	<i>Intermission</i> 1 ^{er} et 30 mai (13 jours)	Proposition de TDR pour la réalisation d'une nomenclature des petits métiers et l'accompagnement du DFP à des fins de reconnaissance de compétences pour les publics cibles	DFP	TDR RÉAPC	MAECD/DFP Approuvé
Claudie Solar	10 au 25 avril	1113.203 Appuyer la mise en place de la structure de l'IIÉEG au DFP 1113.402 Élaborer un référentiel sur les valeurs et normes à appliquer en matière d'ÉGG dans le SFP et un guide des bonnes pratiques.	DF/UGG/ÉTF	TDR RÉAPC	MAECD/DFP Approuvé
Pierre Bélanger	<i>Intermission</i> 27 avril et le 9 juin (17 jours)	1121.503 Terminer le modèle de gestion et de reddition de comptes de la gestion déléguée	EFP gestion déléguée	TDR RÉAPC	MAECD/DFMP Approuvé
Lucie Marchessault	17 avril au 9 mai	1121.301 Terminer l'élaboration du cadre méthodologique en formation en milieu de travail 1121.306 Appliquer le cadre méthodologique formation en milieu de travail à un nouveau programme en vue de produire	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC	MAECD/DFMPS Approuvé

Missions de avril / mai 2015 reprogrammées en l'an 4

		un programme modèle An 3			
Composante 2 Appui aux DF/OF					
Fernand Laplante	10 avril au 2 mai	1221.505 Réaliser le portrait de secteur en Pêches et appuyer le diagnostic d'adéquation formation/emploi	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC	MAECD/DFMPS Approuvé
Serge Côté	24 avril au 16 mai	1221.504 Appuyer le plan d'élargissement de l'APC au Département du Tourisme	DFR/Tourisme	TDR RÉAPC	MAECD/DFR /ETP Approuvé
Laura Iglesias	24 avril au 16 mai				
Ghislain Fournier	<i>Intermission</i> 6 au 18 avril (6 jours)	Guide de gestion 1211.202 Terminer la révision le modèle de gestion APC des ÉFP : principes de gestion/ répertoire d'outils de gestion pédagogique et administrative	DEFR/Agriculture DFMPS/Pêche maritime DFR/Tourisme	TDR RÉAPC	MAECD/DEFR/ DFMPS/DFR Approuvé
Composante 4 : Appui aux partenaires du secteur privé					
Smail Bouikni Laura Iglesias	<i>Mai</i> <i>Mission au Canada</i> <i>Secteur privé</i>	1412.201 Développer une meilleure compréhension des systèmes externes de formation professionnelle et identifier les bonnes pratiques de gestion	CGEM/FP/AP	Programme de mission 1^{er} mai	MAECD/CGEM 4 mai
Délégation marocaine	<i>Mission au Canada</i> <i>09 au 17 mai</i> <i>Secteur privé</i>	1412.201 Développer une meilleure compréhension des systèmes externes de formation professionnelle et identifier les bonnes pratiques de gestion	CGEM/FP/AP		

Calendrier du groupe 2 : mai/ juin 2015

Missions de mai / juin 2015					
Composante 1- appui au DFP					
Noms C.T.	Dates de la mission	Activité du PTA4	Partenaires concernés	TDR et approbations	
Serge Côté	<i>Intermission</i> 1 ^{er} au 30 juin (30 jours)	1111.302 Rédiger le rapport synthèse au sujet de la structure de pilotage du SFP à partir des résultats des travaux réalisés au DFP/DF et auprès du Secteur privé (composantes 1 et 4)	DFP/DCPFP	TDR RÉAPC	MAECD/DCPFP Approuvé
Camille Courchesne	8 au 23 mai	1121. 202 Appuyer le DFP dans la mise en place avec le HCP d'une convention spécifique de partenariat qui permettra de mieux tirer profit des enquêtes menées par le HCP pour disposer des informations et données nécessaires à une planification de la formation en étroite relation avec les besoins du marché du travail. 1121.203 Réaliser le cahier des charges de la planification du système marocain de FP	HCP/DFP/DPE	TDR RÉAPC	MAECD/DFP/DPE Approuvé
André Adan	1 ^{er} au 23 mai	1121.301 Terminer la mise à jour du cadre méthodologique en résidentiel 1121.306 Appliquer le cadre résidentiel à un nouveau programme en vue de produire un programme modèle (possibilité Agriculture)	DEFRAgriculture	TDR RÉAPC	MAECD/DEFRAgriculture Approuvé
Lucie Marchessault	22 mai au 13 juin	1121.301 Terminer l'élaboration du cadre méthodologique en formation en milieu de travail 1121.306 Appliquer le cadre méthodologique formation en milieu de travail à un nouveau programme en vue de produire un programme	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 1^{er} mai	MAECD/DFMPS 4 mai

Missions de mai / juin 2015

		modèle An 3			
Mustapha Belabdi	22 mai au 6 juin	1112.603 Mettre en œuvre le plan et les outils de communication auprès des DF/OF/ ÉFP	DFP/DPÉ	TDR RÉAPC 1^{er} mai	MAECD/DFP/DPÉ 4 mai
Lucie Marchessault	<i>Intermission</i> 15 juin au 15 sept. (23 jours)	Finalisation du cadre méthodologique (12 jrs) Préparation présentation CD & CTC et révision programme Boulangerie-pâtisserie (11 jrs)	DCPSP	TDR RÉAPC 15 mai	MAECD/DCPSP 20 mai
André Adan	<i>Intermission</i> 1 ^{er} juin au 15 sept. (33 jours)	Finalisation du cadre méthodologique (11 jrs) Préparation présentation CD & CTC (11 jrs) Mise au point programme THRI/Agriculture (10 jrs)	DCPSP	TDR RÉAPC 15 mai	MAECD/DCPSP 20 mai
Mustapha Belabdi	<i>Intermission</i> 28 juin au 27 juillet (15 jours)	Conception numéro spécial APC et RÉAPC (5 jrs) Conception brochure RÉAPC (5 jrs) Édition des livrables RÉAPC (5 jrs)	DFP	TDR RÉAPC	MAECD/DEFR Approuvé
Composante 2 Appui aux DF/OF					
Richard Loïsele	1 ^{er} au 16 mai	1221.506 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département des Pêches maritimes	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 06 mars	MAECD/DFMPS 13 mars
A nommer					
Fernand Laplante	<i>Intermission</i> 4 au 29 mai (15 jours)	Portrait de secteur 1221.505 Terminer le portrait de secteur en Pêches et appuyer le diagnostic d'adéquation formation/emploi	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC	MAECD/DFMPS Approuvé

Missions de mai / juin 2015

Ghislain Fournier	15 mai au 13 juin 22 mai au 13 juin (7 jours)	Guide de gestion 1211.202 Terminer la révision le modèle de gestion APC des ÉFP : principes de gestion/ répertoire d'outils de gestion pédagogique et administrative 1221.502 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département de l'Agriculture	DFMPS/Pêche maritime DEFR/Agriculture DFR/Tourisme DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 5 mars	MAECD/DFMPS/D EFR/ DRF 13 mars MAECD/DEFR 13 mars
Bilodeau	22 mai au 11 juin	1221.504 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département de Tourisme	DFR/Tourisme	TDR RÉAPC 24 avril	MAECD/DFR 27 avril
Composante 3 Appui aux EFP					
Pierre Millette	15 mai au 6 juin	Agriculture 1322.401 - 402 Appuyer le perfectionnement de la cellule ressource au DEFR	DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 12 Mars	MAECD/DEFR 13 mars
Latulippe	29 mai au 13 juin	1322.403 - 404 Appuyer l'implantation de l'APC dans les 3 ÉFP ciblés (Mohammedia, Agadir, Fès Anas)	DFR/Tourisme	TDR RÉAPC 24 avril	MAECD/DFR 27 avril

Missions septembre / octobre 2015					
Composante 1- appui au DFP					
Noms C.T.	Dates de la mission	Activité du PTA 4	Partenaires concernés	TDR et approbations	
Camille Courshesne	<i>Intermission</i> 10 sept. au 25 oct. (27 jours)	1121.202 lié à 1221.501-505 Appuyer le DFP dans la mise en place le HCP d'une intervention spécifique de partenariat qui permettra de mieux tirer profit des enquêtes menées par le HCP pour disposer des informations et données nécessaires à une planification de la formation en étroite relation avec les besoins du marché du travail 1121.203 Réaliser le cahier des charges de la planification du système marocain de FP	DFP/HCP	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DFP 8 juin
André Adan	2 au 24 oct.	1121.301 Terminer la mise à jour du cadre méthodologique en résidentiel 1121.303 Réviser les cadres administratifs et réglementaires concernés.	DFP/ DCPFP	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DFP 8 juin
Pierre Bélanger	2 au 24 oct.	1121.503 Terminer le modèle de gestion et de reddition de comptes de la gestion déléguée	DFPMP	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DFPMP 8 juin
Mustapha Belabdi	16 oct. au 31 oct.	1112.603 Mettre en œuvre le plan et les outils de communication auprès des DF/OF/ÉFP	DFP/DPÉ	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DFP/ DPÉ 8 juin
■ Lucie Marchessault	2 au 31 oct. (28 jours)	1121.301 Terminer l'élaboration du cadre méthodologique en formation en milieu de travail 1121.303 Réviser les cadres administratifs et réglementaires concernés. Pêche maritime 1322.409	DFP/DCPFP	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DFP 8 juin

Missions septembre / octobre 2015

		Appui à l'élargissement de l'APC, volet pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> • préparation des membres de la cellule ressource à l'implantation de l'APC dans les EFM ciblés ; • appui aux EFM ciblés directement 			
Composante 2 Appui aux DF/OF					
Ghislain Fournier	25 sept. au 24 oct.	Guide de gestion 1211.202 Terminer la révision le modèle de gestion APC des ÉFP : principes de gestion/ répertoire d'outils de gestion pédagogique et administrative 1221.502 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département de l'Agriculture	DEFR/Agriculture DFMPS/Pêche maritime DRF/Tourisme DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DEFR/ DFMPS/DRF 8 juin MAECD/DEFR
Laura Iglesias	2 au 10 oct. <i>Mission au Canada Tourisme</i>	1222.503 Développer une meilleure compréhension des systèmes externes de formation professionnelle et identifier les bonnes pratiques de gestion	DFR/Tourisme	Programme mission 1^{er} sept.	MAECD/DFR 15 sept.

■ Il est à noter que la mission comprend 16 jours dans la composante 1 et 12 jours dans la composante 3

Délégation marocaine	03 au 10 oct. <i>Mission au Canada</i>	1222.503 Développer une meilleure compréhension des systèmes externes de formation professionnelle et identifier les bonnes pratiques de gestion	DFR/Tourisme		
Daniel Desbiens	2 au 24 oct.	1221.502 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département de l'Agriculture	DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DEFR 8 juin
Mario Bilodeau	9 au 31 oct.	1221.504 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département du Tourisme	DFR/Tourisme	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DFR 8 juin

Composante 3 Appui aux ÉFP					
Pierre Millette	2 au 24 oct.	Agriculture 1322.401 - 402 Appuyer le perfectionnement de la cellule ressource au DEFR	DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DEFR 8 juin
Jacques Latulippe	9 au 31 oct.	Tourisme 1322.403 - 404 Appuyer l'implantation de l'APC dans les 3 ÉFP ciblés (Mohammedia, Agadir, Fès Anas)	DFR/Tourisme	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/DFR 8 juin
Composante 4 Appui aux Partenaires du Secteur privé					
Smail Bouikni Allal Ouahab	2 au 24 oct.	1412.102 Poursuivre l'analyse des besoins en concertation avec la CGEM et ses partenaires, au sujet de la réingénierie de la formation continue auprès des GIACs et supporter la révision des procédures liées au CSF 1412.103 Proposer un plan de travail dans le cadre du RÉAPC répondant aux besoins identifiés et, après accord entre les parties prenantes, mettre en œuvre le plan de travail	CGEM/AF/FP	TDR RÉAPC 1^{er} juin	MAECD/CGEM 8 juin

Calendrier du groupe 4 : novembre/ décembre 2015

Missions de novembre / décembre 2015					
Composante 1- appui au DFP					
Noms C.T.	Dates de la mission	Activité du PTA4	Partenaires concernés	TDR et approbations	
Claudie Solar	30 oct. au 14 nov.	<p>1113.203 Appuyer la mise en place de la structure de l'IIÉEG au DFP</p> <p>1113.402 Élaborer un référentiel sur les valeurs et normes à appliquer en matière d'ÉGG dans le SFP et un guide des bonnes pratiques.</p>	DFP/UGG	TDR RÉAPC 25 septembre	MAECD/DFP 29 septembre
Camille Courchesne	31 oct. au 07 nov.	<p>1121.203 Réaliser le cahier des charges de la planification du système marocain de FP</p>	HCP/DFP/DPÉ	TDR RÉAPC 9 octobre	MAECD/DFP/DPÉ 13 octobre
Pierre Bélanger	12 au 27 nov. 28 nov. au 19 déc.	<p>1121.402 Réaliser le diagnostic de l'implantation de l'APC auprès de la Formation privée et faire les recommandations y afférentes</p> <p>1121.403 Réaliser le plan de travail avec les parties prenantes (PTA 4 et 5)</p> <p>1121.503 Terminer le modèle de gestion et de reddition de comptes de la gestion déléguée</p>	DFP /DCPPF	TDR RÉAPC 9 octobre	MAECD/DFP/ DCPPF 13 octobre
Fatima Z. El Hirech Allal Ouahab	<i>Intermission</i> 09 nov. et le 25 déc. (39 jours)	Benchmark sur la formation professionnelle supérieure (cadres intermédiaires)	DFP	TDR RÉAPC	MAECD/DFP

Composante 2 Appui aux DF/OF					
Richard Loïselle	13 nov. au 28 nov.	1221.506 Appuyer le plan d'élargissement de l'APC au Département des Pêches maritimes	DFPMS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 9 octobre	MAECD/DFPMS 13 octobre
Daniel Desbiens	20 nov. au 12 déc.	1221.502 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département de l'Agriculture	DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 9 octobre	MAECD/DEFR 13 octobre
À nommer Gestion informatisée	Mission reportée au PTA 5	1221.510 Appui à l'informatisation de la gestion dans les ÉFP – DFMPS/Pêche maritime et DEFR/Agriculture (transfert d'expertise au Tourisme au moment opportun)	DEFR/Agriculture DFPMS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 9 octobre	MAECD/DEFR/ DFPMS 13 octobre
Fernand Laplante Abdelkabar Rakiky	20 nov. au 5 déc.	1221.505 Appuyer la réalisation d'une étude préliminaire à partir de l'éclairage apporté par le portrait de secteur	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 23 octobre	MAECD/DFPMS 27 octobre
Composante 3 Appui aux EFP					
Pierre Millette	20 nov. au 12 déc.	Agriculture 1322.401 - 402 Appuyer le perfectionnement de la cellule ressource au DEFR	DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 9 octobre	MAECD/DEFR 13 octobre
Lucie Marchessault	27 nov. au 12 déc.	1322.409 Appui à l'élargissement de l'APC, volet pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> • préparation des membres de la cellule ressource à l'implantation de l'APC dans les EFM ciblés ; • appui aux EFM ciblés directement 	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 30 octobre	MAECD/DFPMS 3 novembre

Composante 4 Appui aux -Partenaires du Secteur privé					
Smail Bouikni Allal Ouahab	Mission reportée au Groupe 5	<p>1412.102 Poursuivre l'analyse des besoins en concertation avec la CGEM et ses partenaires, au sujet de la réingénierie de la formation continue auprès des GIACs et supporter la révision des procédures liées au CSF</p> <p>1412.103 Proposer un plan de travail dans le cadre du RÉAPC répondant aux besoins identifiés et, après accord entre les parties prenantes, mettre en œuvre le plan de travail</p>	CGEM/AF/PF	TDR RÉAPC 1^{er} octobre	MAECD/CGEM 3 octobre
Composante 5 Gestion de projet					
Laura Iglesias	16 au 31 oct.	Rapport semestriel			

Calendrier du groupe 5 : janvier 2016

Missions de janvier 2016					
Composante 1- appui au DFP					
Noms C.T.	Dates de la mission	Activité du PTA4	Partenaires concernés	TDR et approbations	
Composante 1 Appui aux DFP					
Pierre Bélanger	8 au 30 janv.	1121.503 Terminer le modèle de gestion de reddition de comptes de la gestion déléguée	DFP/DCPPF	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DFP 4 décembre
Claudie Solar	Intermission entre le 4 et le 29 janv. (20 jours)	1113.402 Élaborer un référentiel sur les valeurs et normes à appliquer en matière d'ÉGG dans le SFP et un guide des bonnes pratiques.	DFP/UGG/ÉTF	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DFP 4 décembre
Camille Courchesne	Intermission entre le 8 janv. et le 12 fév. (9 jours)	1121.03 Réaliser l'architecture du système de planification marocain et le cahier des charges pour sa réalisation	HCP/DFP/DPE	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DFP/D PE 11 janvier
André Adan	5 au 27 fév.	1121.601 Appuyer le développement de l'ingénierie de formation APC dans le cadre de la création de l'institut de formation des formateurs, des directeurs et de la recherche en ingénierie de formation.	DFP	TDR RÉAPC 8 janvier	MAECD/DFP 11 janvier
Composante 2 Appui aux DF/OF					
Ghislain Fournier	15 janv. au 6 fév.	1211.401 Élaborer le plan de perfectionnement et de mise en œuvre du guide de gestion auprès du DPM/ DEFR/Tourisme/ Formation privée	DEFR/Agriculture DFPMS/Pêche maritime DRF/Tourisme	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DEFR/ DFPMS/DRF 4 décembre
Mario Bilodeau	05 au 27 fév.	1221.504 Appuyer le plan de l'élargissement de l'APC au Département du Tourisme	DRF/Tourisme	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DRF 4 décembre

Missions de janvier 2016

Daniel Desbiens	05 au 27 fév.	1221.502 Mise en œuvre du plan d'élargissement dans les établissements pôles et satellites ciblés	DEFR/Agriculture	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DEFR 4 décembre
Richard Loïselle	15 au 30 janv.	1221.507 Appui à l'élargissement de l'APC : <ul style="list-style-type: none"> • planification de l'implantation de l'APC dans les EFM ciblés, • Préparation des membres de la cellule ressource à l'implantation de l'APC dans les EFM ciblés • appui à la mutualisation des moyens de formation 	DFPMS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DFPMS 4 décembre
Fernand Laplante	29 janv. au 13 fév.	1221.505 Appuyer la réalisation d'une étude préliminaire à partir de l'éclairage apporté par le portrait de secteur	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 8 janvier	MAECD/DFMPS 11 janvier
Abdelkabar Rafiky					
Martin Pelland Daniel Labillois	Intermission 18 janv. au 09 fév. (11 jours)	1221.509 Appui à l'élargissement de l'APC par le système de visioconférence : benchmark	DFPMS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 15 janvier	MAECD/DFPMS 22 janvier
Composante 3 Appui aux EFP					
Pierre Millette	05 au 27 fév.	1322.401 - 402 Appuyer le perfectionnement de la cellule ressource au DEFR	DEFR Agriculture	TDR RÉAPC 1^{er} décembre	MAECD/DFP 4 décembre
Jacques Latulippe	05 au 27 fév.	1322.403 - 404 Appuyer l'implantation de l'APC dans les 3 ÉFP ciblés (Mohammedia, Agadir, Fès Anas)	DRF/Tourisme	TDR RÉAPC 1^{ER} décembre	MAECD/DRF 4 décembre

Lucie Marchessault	5 au 27 fév.	<p>1322.409 Appui à l'élargissement de l'APC, volet pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • préparation des membres de la cellule ressource à l'implantation de l'APC dans les ÉFM ciblés ; • appui aux ÉFM ciblés directement <p>1221.502 Appui à la gestion du développement des programmes de formation nécessaires à la mise en œuvre du plan d'élargissement</p>	DFMPS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 8 janvier	MAECD/DFMPS 11 janvier
Composante 4 Appui aux -Partenaires du Secteur privé					
Smail Bouikni Allal Ouahab	15 janv. 6 fév. Dates à confirmer	<p>1412.102 Poursuivre l'analyse des besoins en concertation avec la CGEM et ses partenaires, au sujet de la réingénierie de la formation continue auprès des GIACs et supporter la révision des procédures liées au CSF</p> <p>1412.103 Proposer un plan de travail dans le cadre du RÉAPC répondant aux besoins identifiés et, après accord entre les parties prenantes, mettre en œuvre le plan de travail</p>	CGEM/AF/PF	TDR RÉAPC 1er décembre	MAECD/DFP 4 décembre
Composante 5 Gestion du projet					
Laura Iglesias	22 janv. au 6 fév.	Rapport annuel – PTA 5			

Calendrier du groupe 6 : février 2016

Missions de février 2016					
Composante 1- appui au DFP					
Noms C.T.	Dates de la mission	Activité du PTA4	Partenaires concernés	TDR	
Pierre Bélanger	12 fév. au 12 mars	<p>1121.402 Réaliser le diagnostic de l'implantation de l'APC auprès de la Formation privée et faire les recommandations y afférentes</p> <p>1121.403 Réaliser le plan de travail avec les parties prenantes (PTA 4 et 5)</p>	DFP/DCPFP	TDR RÉAPC 8 janvier	MAECD/DFP/ DCPFP 11 janvier
Claudie Solar	12 fév. au 27 fév.	<p>1113.203 Appuyer la mise en place de la structure de l'IÉÉG au DFP</p> <p>1113.402 Élaborer un référentiel sur les valeurs et normes à appliquer en matière d'ÉGG dans le SFP et un guide des bonnes pratiques.</p>	DFP /UGG/ÉTF	TDR RÉAPC 8 janvier	MAECD/DFP 11 janvier
Camille Courchesne	19 fév. au 5 mars	<p>1121.203 Réaliser le cahier des charges de la planification du système marocain de FP</p>	HCP/DFP/DPE	TDR RÉAPC 8 janvier	MAECD/DFP/DPE 11 janvier
Mustapha Belabdi	19 fév.r au 05 Mars	<p>1221.601 Reconnaissance/Certification de la formation en APC</p>	DFP/OF	TDR RÉAPC 18 janvier	MAECD/DFP 20 janvier

Composante 2 Appui aux DF/OF					
Richard Loiseau	26 fév. au 12 mars	1221.507 Appui à l'élargissement de l'APC : <ul style="list-style-type: none"> • planification de l'implantation de l'APC dans les ÉFM ciblés, • préparation des membres de la cellule ressource à l'implantation de l'APC dans les ÉFM ciblés • appui à la mutualisation des moyens de formation 	DFPMS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 30 janvier	MAECD/DFPMS 3 février
Martin Pelland Daniel Labillois	4 au 12 mars	1221.509 Appui à l'élargissement de l'APC par le système de visioconférence : mission	DFPMS/Pêche maritime	TDR RÉAPC 15 janvier	MAECD/DFPMS 22 janvier
Allal Ouahab	08 janv. au 22 fév.	Produire un benchmark pour analyser le profil du Middle Manager (Canada, Allemagne, Mexique, Suisse)		TDR RÉAPC	MAECD
Composante 5 Gestion du projet					
CTC		Semaine du 22 février 2015 (à confirmer)			
CD		Semaine du 7 mars 2015 (à confirmer)			

Annexe 2 : Tableau cumulatif des missions du RÉAPC²

COMPOSANTES/ANNÉE	An 1	An 2	An 3	An 4	Total
Composante 1 : Appui MENFP/DFP - Série 1000					
Cadre de référence de gestion (S.C.)	1	8	1	1	11
Adéquation formation emploi & benchmark (C.C.) et Sécurité	1	4	3	4	12
Gestion déléguée (P.B.)	1	3	2	5	11
Cadre élaboration programmes APC Résidentiel – programme DEFR (A.A.) – Commission de validation des programmes		3	3	5	11
Cadre élaboration programmes APC Apprentissage – programme DFMPMS (L.M.) – Commission de validation des programmes		3	3	5	11
ÉÉG (C.S.)		5	3	4	12
ÉÉG (Fatma Zahid)					0
Stratégie de communication sur l'APC (M.B.)	1	4	3	5	13
Gestion Secteur Formation Privée (P.B.)				2	2
Institut National Formation Formateurs & Maîtres Apprentissage (à nommer)				1	1
Petits métiers				1	1
Cadre intermédiaire				1	1
Voyage d'étude de haut niveau au Canada		2			2
Totaux composante 1	4	32	18	34	88
Composante 2 : Appui aux opérateurs de formation - Série 1200					
Guide de gestion des ÉFP (G.F.)		3	3	3	9
Guide de gestion (A.O.)					0
Adéquation formation emploi - Portrait de secteur et Études préliminaires – DFMPMS/Pêche maritime (F.L.)		4	4	4	12
Études préliminaires – DFMPMS (Rafiky A.)					0
Appui à la gestion selon l'APC et au plan d'élargissement de l'APC : DRF/Tourisme (B.M.)	2			5	7
Appui à la gestion selon l'APC et au plan d'élargissement de l'APC : DEFR/Agriculture (G.F. et D.D.)	2	1	2	4	9
Appui à la gestion selon l'APC et au plan d'élargissement de l'APC : DFMPMS/Pêche maritime (R.L.)	2	1	3	4	10
Système de gestion informatisée en soutien à l'APC DFMPMS/DEFR/DRF (à nommer)					0
Élargissement APC formation à distance et système visioconférence DFMPMS/DEFR/DRF (à nommer)				3	3
Voyage d'étude au Canada (Agriculture, Pêche maritime et Tourisme)			2	1	3
Totaux composante 2	6	9	14	24	53
Composante 3 : Appui aux Établissements - Série 1300					
Appui aux ÉFP DRF/Tourisme (J.L.)		3		3	6
Appui ÉFP DRF/Tourisme – développement de programmes de formation (voir si utile au DFMPMS Pêche maritime et DEFR Agriculture)			2		2

² L'an 4 inclut les intermissions.

COMPOSANTES\ANNÉE	An 1	An 2	An 3	An 4	Total
(A.A.)					
Appui aux ÉFP DEFR – Agriculture (P.M.)		3	2	4	9
Appui informatique DFMPs (M. Abatalib)					0
Appui aux ÉFP DFPMS, ETF et programmes - Pêche maritime (L.M.)		2	2	2	6
Totaux composante 3	0	8	6	9	23
Composante 4 : Appui au secteur privé - Série 1400					
Appui ingénierie sectorielle formation continue (S.B.)		2	1	2	5
Appui ingénierie sectorielle formation continue (A.O.)					0
Voyage d'étude au Canada (DFP, CGEM)				1	1
Totaux composante 4	0	2	1	3	6
Composante 5 : Gestion du projet					
Direction de projet		2	3	3	8
Coordination de projet		3	2	2	7
Administration du projet					0
Totaux composante 5	0	5	5	5	15
Total	10	56	44	75	185